N°3918

l'écho du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

9 juin 2020

ACTUALITÉ Pages 2 à 5

Loisirs
Base nautique nouvelle génération à Piolenc

POLITIQUE & TERRITOIRE Pages 6 & 7

Environnement
Avignon mise sur l'éco-pâturage

ÉCONOMIE Pages 8 & 9

Monteux
Wave Island n'ouvrira pas cet été

CULTURE Page 14

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE Pages 16 à 20

Annonces légales et Appels d'offres

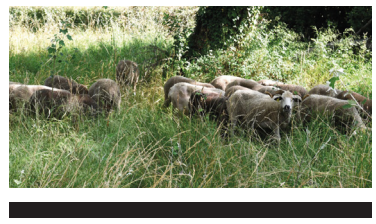

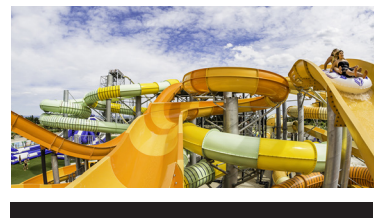

Caumont-sur-Durance - Pages 10 à 13

Bleu Vert, la cosméto bio qui décoiffe

© Filmati, production

EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL • FISCAL • SOCIAL • FORMATION • AUDIT

VISUALISER
vos données en temps réel
Avec My Axiome, pilotez et gérez votre entreprise 100% en ligne

www.axiomeassocies.fr

AXIOME PROVENCE
130, rue de l'Aulanière . ZI Courtine Chaternay
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 85 38 11
axiomeprovence@axiomeassocies.fr

axiome associés

Associés pour votre réussite

1,20 € - Hebdomadaire économique et juridique habilité à recevoir les annonces légales et judiciaires - Fondé en 1839 - 42, cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon cedex 1 - 04 90 16 54 00 - www.echodumardi.com

DÉCRYPTAGE

Guy Guenoun, avocat, est une figure d'Avignon. Cet homme sans filtre, pressé, entier, dramatique, est hérissé par par un arrêté de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des finances portant sur les coffres forts et passé sous silence médiatique. Il prévient :

« Attention… Nous sommes en train de perdre nos libertés ! »

Guy Guenoun est outragé. En cause ? L'arrêté du 24 avril 2020 de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des finances, portant modification des articles 164 FB et suivants de l'annexe 4 du Code général des impôts, «un texte d'une grande confusion, particulièrement difficile à déchiffrer. Après décryptage de l'arrêté et raccordement des bribes de textes qu'il (le ministre) ajoute aux articles qu'il complète, il apparaît désormais que les établissements bancaires déjà tenus de transmettre à la direction des services fiscaux aux termes des articles 164 FB et FD «une déclaration d'ouverture, de clôture et de modification des comptes de toute nature que peuvent ouvrir des personnes physiques ou morales, en précisant l'identité complète de ces derniers doivent désormais étendre cette obligation aux coffres de banque.»

En clair ? L'avocat 'contrariant', comme il se définit lui-même, dénonce «cette obligation étendue aux coffres de banque que peuvent ouvrir les particuliers et la révélation de leur identité ainsi que de celle de leurs mandants, autrement dit de ceux qui en ont procuration. Jusque-là, la location et la résiliation des baux, car il s'agit bien de location d'espace et non d'ouverture de compte, ne faisaient l'objet d'aucune déclaration comme toute location. Le droit faisait bien la distinction entre la prestation de gestion de compte bancaire et ce qui relevait du droit du statut des baux, puisqu'il s'agissait d'une location d'espace. Une nouvelle fois, le fallacieux prétexte du renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme sert de justificatif à cette nouvelle atteinte à la liberté et aux droits de chacun à l'anonymat. Ainsi, l'Etat étend la camisole fiscale des Français déjà placés sous haute surveillance et contrôle. C'est une atteinte intolérable, inacceptable, une forfaiture au regard du droit au respect de la vie privée et familiale de son domicile et de sa correspondance édictée au titre de l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Le patrimoine faisait partie intégrante de la vie privée. Cette mesure aura également comme conséquence d'exposer les personnes âgées et les personnes seules à la multiplication de prises d'otages, de séquestrations, d'actes de barbarie. En effet, beaucoup de français, notamment d'un certain âge soucieux de conserver l'anonymat de leur patrimoine, renonceront à ouvrir un coffre-fort et préféreront garder chez eux leur 'bas de laine' ce qui les exposera à une délinquance violente et à domicile,» conclut maître Guenoun, avocat au barreau d'Avignon.

M.H.

Le Pontet

Réouverture du Capitole studio le 22 juin

Le multiplexe Capitole studios du Pontet va rouvrir ses portes lundi 22 juin à partir de 13h30. Un soulagement pour les cinéphiles vauclusiens qui se sont rendus plus de 800 000 fois dans les salles obscures du cinéma dirigé par René Kraus en 2019 (contre 750 000 en 2018). Si la programmation des 11 salles n'a pas encore été dévoilée, le 1er multiplexe indépendant de France a décidé, en raison du Covid-19, de prolonger exceptionnellement les cartes de fidélité et chèques cinéma (comité d'entreprise) dont la date de validité était supérieure ou égale au 1er mars 2020, au 31 décembre 2020.

Commerce

Les Halles d'Avignon retrouvent leur configuration normale

En accord avec la préfecture de Vaucluse, le maire d'Avignon Cécile Helle a procédé jeudi 4 juin à l'ouverture des Halles gourmandes d'Avignon dans les conditions normales. Pour rappel, durant ces dernières semaines, l'accès au bâtiment était seulement possible par la rue de la Petite Meuse avec une jauge maximale d'admission portée à 100 personnes. Désormais, tous les accès habituels au Halles sont rétablis. Néanmoins, les gestes barrière sont toujours de rigueur : du gel hydroalcoolique est mis à disposition de la clientèle aux différentes entrées, le port du masque reste obligatoire et les mesures de distanciation physique sont toujours à respecter. Il est également demandé à chacun d'éviter, dans la mesure du possible, de toucher et de manipuler les aliments sur les étals. Inaugurées le 25 septembre 1899, les Halles d'Avignon ont fêté, l'an dernier, leurs 120 ans d'existence. Installées place Pie, disposant d'un parking de 520 places, elles regroupent une quarantaine de commerçants : boucher, boulanger, poissonnier, primeur, etc. En 2019, la Ville d'Avignon a repris la gestion des Halles en créant une régie publique. Une enveloppe globale de 2,5 M€ est prévue pour moderniser l'équipement.

Grand Avignon

L'incubateur social Camina en recherche de nouveaux projets innovants

C'est une initiative que l'on doit au réseau d'aide à la création d'entreprises Initiative Terres de Vaucluse. Premier incubateur d'entrepreneuriat social du Grand Avignon né il y a deux ans, Camina a pour ambition d'accompagner des projets à fort potentiel économique, social et environnemental. Dans le cadre de sa 3e promotion, l'équipe de Camina lance un appel à candidatures en vue d'intégrer l'incubateur. Pour cela, chaque postulant doit porter un projet innovant à fort impact social et/ou environnemental sur le territoire du Grand Avignon, incluant les thématiques suivantes : économie circulaire, protection de l'environnement, développement durable, accès aux services essentiels, formation et emploi, inclusion sociale, ville durable. Cette année, ils seront 10 porteurs de projets à être sélectionnés pour débuter un accompagnement à partir de la mi-septembre qui se poursuivra jusqu'à la mi-janvier 2021. Durant ces 4 mois, les jeunes pousses pourront bénéficier gratuitement d'ateliers avec des experts (création d'entreprise, innovation sociale…) et d'une méthodologie d'accompagnement individuelle et collective. Afin de booster leur visibilité, les portes du réseau d'Initiative Terres de Vaucluse leurs seront grandes ouvertes. Depuis 2018, 18 porteurs de projets ont été accompagnés et 6 projets ont pu voir le jour au sein de Camina.

Dossier d'inscription sur www.initiativeterresdevaucluse.fr ou par mail à florence.levasseur@initiativeterresdevaucluse.fr. Date limite des candidatures : 28 juillet 2020.

AVIGNON UNIVERSITÉ

3e meilleur IUT de France

L'Étudiant vient de publier son classement 2020 des meilleurs Instituts universitaires de technologie (IUT) de France. Celui d'Avignon Université se hisse sur le podium à la 3e place de ce classement réalisé par le groupe média de référence dans l'information sur la formation, les études et les métiers à destination des 15-25 ans. L'IUT de la cité des papes figure ainsi juste derrière l'Université Paris-Diderot et l'Université Paris-Descartes. Il obtient notamment d'excellents scores dans deux catégories : le taux de réussite de ses étudiants en DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) et la valeur ajoutée, soit la capacité d'un établissement à faire progresser ses étudiants. Ces deux nouveaux critères, calculés à partir des bases de données du Ministère de l'Enseignement supérieur, font de l'IUT d'Avignon le premier IUT du classement hors de Paris.

Situé au campus Jean-Henri Fabre dans la zone d'Agroparc, l'établissement avignonnais enregistre également une note de 15,96/20 pour les très bons résultats de ses étudiants et une note de 17,79/20 pour la valeur ajoutée, soit le rapport entre le taux de réussite observé et le taux attendu, calculé par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

Le classement de L'Étudiant démontre également l'attractivité de l'IUT d'Avignon Université dans deux spécialités : 'Génie biologique' (70%) et 'Packaging, emballage et conditionnement' (54%). Pour ces dernières, il obtient ainsi le plus haut pourcentage d'étudiants venus d'une autre académie et d'une autre région. Ces deux départements de formation se classent premiers du classement national de la spécialité. L'IUT d'Avignon Université accueille 500 étudiants. Il comprend 4 départements et délivre 4 Diplômes Universitaires de Technologie (DUT), 1 Diplôme Universitaire (DU) et 4 Licences Professionnelles (LP). Tous les diplômes proposés sont ouverts en formation tout au long de la vie.

Piolenc

Base nautique nouvelle génération à 'Li Piboulo'

Après Lyon, Toulouse et les Vosges, c'est au tour de la commune de Piolenc d'accueillir son Wam park, une base dédiée aux loisirs nautiques. Aménagé sur le plan d'eau 'Li Piboulo', Wam park repose sur un postulat simple : permettre aux familles de passer une journée à la plage, à deux pas de la ville. La base de loisirs s'articule autour de trois activités principales : un grand téléski nautique, un petit téléski nautique d'apprentissage et un parcours de jeux gonflables aqualudiques, le tout aménagé autour d'un espace central design (la 'Chill zone') où il est possible de se restaurer et de se reposer.

Cette base nautique nouvelle génération, a été conçue par Romain Llobet, créateur du premier Wam Park et le groupe savoyard Labellemontagne, déjà gestionnaire de 11 stations de sports d'hiver. Sur le modèle des stations de ski qui privilégient les familles, le groupe souhaite créer une branche touristique en déclinant les loisirs de glisse sur les plans d'eau périurbains. Pour la réalisation du Wam Park de Piolenc, le groupe a investi 800 000€. Ouverte depuis le début du mois de juin, la base nautique dispose d'un bar restaurant, d'îles flottantes, de 'watergames' (un parcours de jeux gonflables sur l'eau) et d'une location de paddles.

Si le public est au rendez-vous, le groupe prévoit d'ores et déjà de nouveaux aménagements pour la prochaine saison.

Alors que la crise du Covid-19 est dans tous les esprits, le groupe tient à rassurer. Aussi, dans un communiqué, il précise que « l'eau n'est pas un vecteur de propagation du virus et nos activités s'exercent en plein air. Toutes les mesures sont prises pour accueillir les clients dans le respect des prescriptions d'hygiène. »

Ouverture 7j/7 en juillet et août. Détails, tarifs, horaires et achat en ligne sur www.wampark.fr

© DR

Culture

■ Quel festival Off pour demain ?

Il ne reste plus qu'une semaine pour participer à la grande consultation publique qu'Avignon Festival & Compagnies a lancé sur le thème : 'Quel festival pour demain ?'. L'association dont la mission est de structurer le festival Off de théâtre d'Avignon, porte depuis 4 ans un projet qui vise à réguler le festival, réduire les inégalités et accompagner à la professionnalisation. Une situation exacerbée par la crise sanitaire que nous venons de connaître et l'annulation du prochain Festival d'Avignon. Dans ce cadre, un questionnaire vise à réfléchir aux solutions collectives pour l'avenir. Les réponses seront ainsi traitées par l'équipe d'AF&C, en lien avec les membres du conseil d'administration représentants des compagnies, de structures de production, des responsables de théâtres et des organismes professionnels partenaires – qui synthétiseront les résultats et dégageront une dizaine de thématiques sujets ensuite à débat organisés dans certains théâtres avignonnais.

Le questionnaire est accessible jusqu'au 15 juin sur formulaires.festivaloffavignon.com/questionnaire-lavenir-du-festival-off-davignon

DU 5 AU 22 JUIN

CITROËN MOVE IN* FRANCE

CITROËN

0 APPORT LOYER AVANT LE 1ER SEPTEMBRE (1) ATTENTE VÉHICULES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

SUV CITROËN C3 AIRCROSS

RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ EN POINT DE VENTE
ACHAT EN LIGNE SUR STOCK SUR CARSTORE.CITROEN.FR
LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE POSSIBLE

INSPIRED BY YOU

Citroën préfère Total (1) Offre de Location Longue Durée, non cumulable, pour 48 mois/40 000 km avec les trois premiers loyers à 0 €, réservée aux particuliers pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, valable jusqu'au 30/06/20, sous réserve d'acceptation par CREDIPAR, locataire-gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, Orias 07 004 921 (www.orias.fr), 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy. Exemple pour un SUV C3 Aircross PureTech 110 S&S BVM Live neuve, hors option : 3 premiers loyers à 0 € suivi de 45 loyers mensuels à 220 €. **Modèle présenté : SUV Compact Citroën C3 Aircross PureTech 110 S&S BVM6 SHINE avec options peinture Sable, Toit Noir Perla Nera et Pack Color Black soit 23 750 € ; trois premiers loyers à 0 puis 45 loyers mensuels de 269 €.**

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE SUV CITROËN C3 AIRCROSS (SOUS RÉSERVE D'HOMOLOGATION) : WLTP DE 4,8 À 6,7 L/100 KM ET DE 125 À 151 G/KM.

COVID-19 RESPECT RÈGLES SANITAIRES

AUTOMOBILES CITROËN - RCS PARIS 642 050 199

Circuits courts
du lundi au vendredi
à 7h55
La parole aux commerçants,
artisans et producteurs
#CircuitsCourts
98.8 Avignon
100.4 Vaucluse
france
bleu
vaucluse

Bars & restaurants

Terrasses : les mairies doivent prendre position d'urgence

« Nous avons écrit, début mai, aux 151 mairies du Vaucluse pour demander la gratuité et l'agrandissement des terrasses afin de permettre un meilleur redémarrage d'activité pour nos bars et restaurants vauclusiens, explique Patrice Mounier, président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). Seulement 23 réponses, en comptant les communes qui ne perçoivent pas de taxe pour les terrasses, nous ont répondu, qu'elles en soient publiquement remerciées. D'autres nous ont appris qu'aucune taxe n'était perçue pour les terrasses dans leur commune, ce qui est encourageant, pour les autres, espérons qu'elles ont tout simplement oublié de nous répondre. »

Les réponses des mairies

« Aujourd'hui, nous demandons aux chefs d'entreprise des bars-restaurants des villes vauclusiennes d'écrire à leur maire pour obtenir la gratuité et l'agrandissement des terrasses, en se recommandant de la lettre de l'Umih 84 de début mai. » « Sur les 151 courriels envoyés, 10 adresses étaient mauvaises, 12 autres faisaient état de mairies fermées pour cause de confinement et 9 mairies ont répondu par la positive à notre demande de gratuité », détaille le président de l'Umih, il s'agit : d'Avignon, de Bedarrides, de Caromb, de Carpentras, de Malaucène, de Roussillon, de Saint Martin-de-la-Brasque et de Vacqueyras. Par ailleurs, 11 mairies pratiquaient déjà la gratuité ou ne disposaient pas de terrasse : Althen-des-Paluds, Aubignan, Crillon-le-Brave, Mérindol, Puyméras, les Taillades, Sérignan-du-Comtat, Saint-Pierre-de-Vassols, Villars, Visan, Saint-Hippolyte-de-Graveyron. Deux mairies ont répondu 'à côté de la question' : Blauvac et Piolenc tandis qu'Oppède devait réunir son conseil municipal, information donnée par le courriel du 29 avril dernier laissé sans suite.

Un Jardin en Provence

La serre est ouverte

L'Esat (Etablissement et service d'aide par le travail) 'Un jardin en Provence' rouvre ses portes. On y découvre la création de sachets de lavande et d'herbes de Provence, l'horticulture, le nettoyage auto, la confection, le conditionnement exécutés par une centaine de professionnels.

Ateliers du Luberon. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h. 868, avenue de Cheval Blanc. Cavaillon. 04 90 78 65 50. accueil@ateliersduluberon.com. www.ateliersduluberon.com

Social

La Caf reçoie uniquement sur rendez-vous

Depuis le 2 juin, la Caisse d'allocations familiales (Caf) rouvre progressivement ses portes au public. Pour assurer la sécurité des usagers, l'accueil du public se fera seulement à l'agence d'Avignon et sur rendez-vous uniquement dans un premier temps. La prise de rendez-vous concerne les personnes n'ayant jamais été allocataires ou confrontées à certaines situations de vie : une séparation, le décès d'un proche, une première naissance, une demande RSA (Revenu de solidarité active) ou la cessation d'une activité pour élever un enfant. Dans le cadre de la crise sanitaire, des mesures à respecter ont été mises en place par la Caf. Il est impératif de venir seul et le port du masque est obligatoire. Du gel hydro-alcoolique est disponible à l'entrée du bâtiment et un parcours fléché à suivre a été mis en place afin de faciliter les déplacements.

Contact : www.caf.fr ou 0 810 25 84 10.

Sorgues

2 500€ en bons cadeaux pour soutenir le commerce local

Alors que la majorité des commerçants ont ouvert leurs portes depuis le 2 juin, la Ville de Sorgues et CAP Sorgues, association des commerçants, artisans et professionnels, lancent 'J'achète sorguais', une campagne de communication destinée à soutenir la reprise de l'activité économique dans les commerces sorguais. Pour les boutiques prenant part à l'opération, un grand jeu est proposé jusqu'au 15 juillet avec, à la clé, plus de 50 bons d'achats d'une valeur unitaire de 50€ à gagner. Pour participer, il suffit de remplir un bulletin chez les commerçants participants. Le 16 juillet, deux gagnants par commerce seront tirés au sort en présence des membres du bureau de CAP Sorgues. Pour leur président, Serge Hurard, il est « primordial de participer à la relance de la consommation dans notre ville. C'est pour cela que nous offrons avec grand plaisir plus de 2 500€ sous forme de bons cadeaux. »

Environnement

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse prête à rémunérer les agriculteurs

Une exploitation agricole à Lamotte-du-Rhône.
© Hocquel A. VPA

De novembre 2019 à janvier 2020, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a lancé un appel à initiatives pour expérimenter la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE) à destination des agriculteurs. Une enveloppe de 30 M€ sur 5 ans est consacrée à ce dispositif dont l'objectif est de participer à la reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité sur des territoires volontaires, en engageant les exploitations agricoles. Ces rémunérations pourront servir, par exemple, à créer et entretenir des infrastructures agroécologiques comme les bandes enherbées et les zones humides ou à développer des pratiques agronomiques vertueuses qui limitent l'utilisation d'engrais minéraux et de pesticides.

Le PNR du Luberon sélectionné

L'agence de l'eau attribuera jusqu'à 70% d'aides financières aux animateurs territoriaux chargés de la structuration du projet et des études préalables, puis financera à 100% les agriculteurs qui agiront sur le terrain. Concernant ces derniers, la rémunération sera calculée à l'échelle de l'exploitation agricole et sera plafonnée à 450€ par hectare pour les structures paysagères et à 600 euros par hectare pour les systèmes de production. En tout, 21 projets portés par les collectivités ont été sélectionnés par l'agence de l'eau. Le Parc naturel régional du Luberon fait partie des territoires retenus dans le Vaucluse. Les collectivités doivent maintenant mobiliser les agriculteurs volontaires d'ici fin mars 2021.

2 000 à 3 000 agriculteurs

A ce jour, la moitié des dossiers retenus concerne des projets territoriaux prenant en compte les 2 enjeux, captages prioritaires et biodiversité. Un quart porte sur les captages prioritaires et les ressources stratégiques, un autre uniquement sur la biodiversité. Et toutes les filières agricoles sont concernées. Chaque projet de territoire devrait concerner entre 50 à 150 agriculteurs soit 2 000 à 3 000 exploitants au total.

LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION
VENTOUX MAGAZINE

OFFRE SPÉCIALE
LECTEURS DE L'ECHO DU MARDI

Abonnement 1 an = 4 numéros → 17 €
(au lieu de 19 €)

Abonnement 2 ans = 8 numéros → 32 €
(au lieu de 36 €)

Envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) et votre réglement à :
VENTOUX MAGAZINE / Vaucluse Media
13, avenue Jules Ferry – 84110 Vaison-la-Romaine

Consultez et commandez ou
TÉLÉCHARGEZ (3,50 € par magazine) nos anciens numéros sur :
WWW.VENTOUX-MAGAZINE.COM

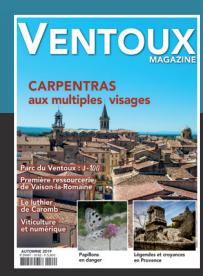

N°42

N°43

Environnement

Avignon mise sur l'éco-pâturage

La Ville d'Avignon vient de signer une convention de 3 ans afin de promouvoir l'éco-pâturage sur son territoire. Cette gestion raisonnée des lieux végétalisés concerne, dans un premier temps, 13 hectares répartis sur 9 sites. Il s'agit des terrains Richardson, en face du Lidl situé route de Montfavet (22 000 m²), du parc Chico Mendes (44 000 m²), de la route touristique de la Barthelasse (15 000 m²), du chemin de halage (11 800 m²), de la butte anti-bruit de la voie rapide en direction de Carpentras au niveau du rond-point Urbain V (10 000 m²), de la parcelle en face au rond-point Gorlier, avenue de la Folie (10 000 m²), du parc de la Cantonne (10 000 m²), du terrain des pompiers SDIS 84 (7 400 m²) et du côté Est du parc du Clos de Massillargues (4 000 m²). Le périmètre de ces terrains communaux et les surfaces concernées pourront être revus chaque année en fonction des besoins.

65 moutons et 10 chèvres

Pour cela, la Ville a fait appel aux 75 bêtes (65 moutons et 10 chèvres) du cheptel de Kévin Cestier. Ce dernier s'engage à faire paître ses animaux sur la période s'étendant du 16 mai au 31 octobre (avec une amplitude de plus ou moins 15 jours en fonction de la météo, la végétation présente ou dans le cadre d'une décision conjointe entre les deux parties). Le berger sera en charge du déplacement et de la surveillance de ses animaux, ainsi que de leur bien-être (suivi vétérinaire, eau, nourriture, etc.). De son côté, la collectivité met gracieusement à la disposition de Kévin Cestier les terrains ainsi que l'eau potable sur ceux dotés d'un point de ravitaillement.

« Chaque année, l'entretien de près de 100 hectares, mobilise 8 agents du service du végétal. »

12 000€ d'économie

Pour la collectivité, l'initiative n'est pas neutre puisqu'elle devrait permettre à la Ville d'économiser 12 000€ par an. En effet, chaque année l'entretien (tonte/fauche) de près de 100 hectares, en plus des espaces verts classiques, mobilise 8 agents du service du végétal pour assurer des passages toutes les 2 à 4 semaines en fonction des sites. Avec l'éco-pâturage, ces agents de la Ville qui, malgré le confinement, ont mené des opérations de nettoyage des parcs ouverts (Chico Mendes, Colette et Plaine des Sports) et un entretien minimum des nombreux autres espaces verts, pourront pleinement se consacrer à la remise en eau des fontaines, au suivi des installations, aux contrôles des aires de jeux, à la nourriture des animaux du rocher des Doms et de la Croix de Noves, ainsi qu'à l'arrosage des plantations du centre horticole. L'initiative s'inscrit également dans la continuité de l'engagement de la Ville dans la démarche zéro phytosanitaire pour l'ensemble de ses espaces, y compris des cimetières.

Patrimoine

L'Apare va mener 5 chantiers dans le Vaucluse cet été

Dans le cadre de ses 'chantiers bénévoles', l'Apare (Association pour la participation et l'action régionale) lance un appel aux bonnes volontés pour prendre part à 5 chantiers dans le Vaucluse cet été. S'adressant à toute personne, quelle que soit son origine sociale ou culturelle, l'opération permet de se rencontrer, de se former et de contribuer à un projet commun d'aménagement ou d'embellissement du patrimoine local. Ainsi durant 2 à 3 semaines, les bénévoles vivent en groupe sous la conduite d'une équipe d'encadrement et s'initient le matin aux techniques traditionnelles du bâti ancien en contribuant à la sauvegarde d'un site ou monument, les après-midi et week-ends étant réservés à la découverte du territoire.

Pour juillet, ces chantiers concernent les communes du Thor (restauration d'un rempart médiéval au bord de la Sorgue qui nécessite la mise en œuvre d'un mur en pierre maçonné en arêtes de poisson), de Venasque (restauration d'un mur effondré autour du lavoir, à l'entrée du village, en utilisant la technique de la pierre sèche) et de Malaucène (restauration de murs en pierre sèche qui délimitent le chemin des Gypières, au pied du Mont Ventoux).

En août, ces travaux concerneront encore Malaucène (restauration de l'ancien mur d'enceinte du Pavillon du Colombier, dit Pavillon Rose) ainsi que Malemort-du-Comtat (restauration d'un mur de soutènement du chemin de randonnée communal à la pierre sèche).

Fondée en 1979 du côté de l'Isle-sur-la-Sorgue, l'Apare a réalisé plus de 400 interventions en Provence et à l'étranger au service de l'aménagement et de la valorisation des territoires.

www.apare-cme.eu/fr

Cantine

Collèges vauclusiens : gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire

Depuis le 18 mai, les 41 collèges publics du département ont rouvert leurs portes. Après avoir accueilli dans un premier temps les élèves de 6e et 5e, c'est au tour des classes de 4e et de 3e de retrouver le chemin de leurs établissements respectifs, toujours dans le respect des règles sanitaires, y compris pour les repas de la demi-pension. À ce sujet, le Conseil départemental vient d'annoncer la gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Région

5 000 masques supplémentaires pour l'Université d'Avignon

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de distribuer 500 000 masques supplémentaires dont 5 000 sont destinés à l'Université d'Avignon. Outre l'université de la cité des papes, ces nouveaux masques ont été distribués auprès des universités d'Aix-Marseille (15 000 masques), de Nice (10 000) et de Toulon (5 000). Les 465 000 autres masques ont été répartis auprès d'une dizaine de structures dans les domaines de la formation, de la culture, de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'au Conseil représentatif des institutions juives de France, aux pédicures et aux podologues. Cette nouvelle distribution porte à 13,2 millions le nombre de masques distribués par le Conseil régional depuis le début de cette crise.

Isle-sur-la-Sorgue

Enedis sécurise l'alimentation de Rousselot

Enedis Provence-Alpes du Sud vient de confier le renouvellement de 1000 m de câble haute tension à l'Isle-sur-la-Sorgue à la Société PRC. Ce chantier a pour objectif de fiabiliser et sécuriser l'alimentation de l'entreprise Rousselot (ex Sanofi), qui emploie plus de 170 salariés, et dont les processus de production sont extrêmement sensibles. Dans ce but, le gestionnaire du réseau d'électricité fait remplacer des câbles d'anciennes technologies pour améliorer la performance du réseau et la qualité de fourniture à ses clients, dans ce cas une industrie de pointe. Le chantier a donc été placé en priorité dans le plan de relance d'activité d'Enedis qui a cependant mené plus de 8 500 interventions, auprès notamment de sites sensibles comme les hôpitaux et les urgences vitales, lors de la période de confinement dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Pour cela, 390 salariés sur les 1 600 que compte Enedis Provence-Alpes du Sud ont été mobilisés sur le terrain.

Sud Labo

Signalétique Covid-19

L'équipe Sud Labo s'est organisée pour accompagner les entreprises dans la reprise progressive de leurs activités face à l'évolution de la crise sanitaire Covid-19. Les équipes techniques et commerciales ont, dans ce but, conçu le 'Pack sécurité' rappelant les consignes indispensables de distances sociales, d'hygiène et de sécurité. L'ensemble des produits proposés est fabricable sur mesure, selon le format souhaité ainsi que la pose sur site. Les locaux de l'imprimerie Sud Labo sont ouverts avec la mise en place de procédures strictes : distance sociale, mesures d'hygiène dont la désinfection des machines et des locaux afin de respecter les gestes barrières et garantir un service en toute sécurité.

Une subvention Prévention TPE (Très petites entreprises)

Les subventions prévention TPE aident au financement d'équipements, de conseils et de formations pour améliorer la prévention des risques professionnels dans les TPE et PME de moins de 50 salariés. Ces subventions proposées par l'Assurance Maladie – Risques professionnels sont versées par les caisses régionales (Carsat, Cramif ou CGSS). Relatives à la mise en œuvre de l'article L.422-5 du Code de la Sécurité sociale (arrêté du 9 décembre 2010 relatif aux incitations financières), elles ont pour but de soutenir la mise en place des solutions temporaires ou permanentes visant à prévenir la transmission du coronavirus en milieu professionnel. L'objectif de la subvention prévention TPE 'Prévention Covid' est de réduire l'exposition des salariés au coronavirus.

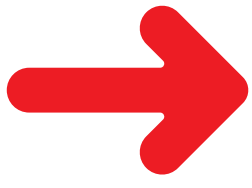

Ce qui est financé

Cette subvention prévention TPE est destinée à financer les mesures barrières et de distanciation physique permettant d'isoler le poste de travail des contacts (prise en charge de la pose de vitres, des plexiglas, cloisons de séparation, bâches, écrans fixes ou mobiles) ; de guider et faire respecter les distances sociales (prise en charge des guides files, poteaux et grilles, accroches murales, barrières amovibles, cordons et sangles associés de chariots pour transporter les poteaux, les grilles, les barrières et les cordons) ; les locaux additionnels et temporaires pour respecter les distances sociales (prise en charge du montage/démontage et 4 mois de location) ; mesures permettant de communiquer visuellement hors support à transmettre (prise en charge d'écrans, tableaux, support d'affiches, affiches). Les éléments à usage unique : scotchs, peintures, rubans, films plastiques, recharges paperboard, crayons, feutres, ne sont pas pris en charge.

Imprimerie 3.0

Le cœur de métier de Sud Labo reste l'impression de qualité, le 'print', sur grand ou petit format, tout support ainsi que le packaging, la conception de gabarit, l'impression et découpe de présentoirs en carton, totems publicitaires, mobiliers et décorations de bureaux. L'enseigne propose un service Web complet avec la création de sites web et d'e-boutiques, ainsi que l'animation de réseaux sociaux. Sud labo est une imprimerie exclusivement dédiée aux professionnels. Elle a été créée par Michel Billiau à Avignon puis reprise, en 2003, par son fils Jérôme.

Sud Labo imprimerie et travaux graphiques. 37, avenue Pierre Sémard. Avignon. sudlabo.fr

Monteux

Wave Island n'ouvrira pas cet été

© Jean-Christian Bonnici

Le parc d'attractions aquatiques Wave Island restera exceptionnellement fermé cet été. La décision vient d'être confirmée par la SAS 'Les Parcs du Sud', gestionnaire du site de loisirs qui a vu le jour en 2015 dans la zone de Beaulieu à Monteux sous le nom de Splashworld (ndlr : avant de changer de nom suite à la recapitalisation de la structure menée en 2018).

« La décision de garder le parc fermé cet été a été difficile à prendre, mais elle est la plus raisonnable et sécurisante pour nos visiteurs et nos équipes, explique Jean-Philippe Cozon, directeur général des Parcs du Sud depuis près de 3 ans maintenant. La crise traversée ces derniers mois a empêché la bonne préparation de la saison et rend aujourd'hui impossible de tenir la promesse d'une prestation globale de qualité à laquelle sont habitués nos visiteurs. Nous préférons assurer une ouverture de notre parc plus tôt pour la saison 2021, avec la continuité d'une offre de qualité sur l'ensemble de nos prestations. De plus, le maintien de nos équipes pour la saison prochaine constitue un enjeu primordial. Dès à présent, chacun d'entre nous est mobilisé pour assurer la meilleure saison possible en 2021. »

300 emplois saisonniers concernés

Si le parc emploie une vingtaine de salariés permanents à l'année, il fait aussi travailler plus de 300 saisonniers, d'avril à octobre. Des postes pour lesquels Wave Island recevait en moyenne plus de 3 000 candidatures pour des fonctions aussi variées qu'agent de proximité, analyste de l'eau, animateur de surf, restauration ou bien encore des emplois plus administratifs.

« Nous avons pour objectif d'utiliser cette année de transition pour préparer parfaitement la saison 2021 avec les équipes actuellement en place, poursuit Jean-Philippe Cozon. Cette nouvelle saison proposera des nouveautés et de nouvelles prestations à nos 200 000 visiteurs annuels. » Une décision d'ouverture partielle en septembre demeure cependant encore envisageable et fera l'objet d'une éventuelle communication ultérieure. Les entrées 2020 pour Wave Island resteront valables pour l'ensemble de la saison 2021. L'an dernier, le parc a franchi le cap des 200 000 visiteurs pour sa deuxième saison d'activité depuis sa reprise et son changement de nom, avec un record de fréquentation journalier enregistré le jeudi 8 août 2019 avec 4 991 visiteurs. Une fréquentation en hausse de 60% par rapport à l'année précédente (125 000 visiteurs). S'étendant sur 4,7 ha, Wave Island compte une vingtaine d'attractions dont 'My surf', un simulateur de surf, réplique exacte de la vague d'entraînement des épreuves des Jeux Olympiques de Tokyo qui devraient se tenir cet été, mais aussi la plus longue rivière lente (650 m), le plus haut toboggan en chute libre d'Europe (33 m), la plus grande vague artificielle du monde proposée dans un parc, plus grand 'racer' (8 pistes parallèles) d'Europe, une piscine ludique de 700 m²… Le site comprend également plusieurs espaces de restauration, un bar restaurant 'le wave corner' ainsi qu'un nouveau lieu d'accueil de séminaires.

« L'an dernier, le parc a franchi le cap des 200 000 visiteurs pour sa deuxième saison d'activité depuis sa reprise et son changement de nom. »

Formation

Créativa : un workshop pour réaliser son diagnostic commercial et marketing

La pépinière d'entrepreneurs du Grand Avignon Créativa organise un workshop basé sur la réalisation d'un diagnostic commercial et marketing. Franck Chauvet, expert IRCE (Institut régional des chefs d'entreprise), proposera des outils et méthodes pour mettre en œuvre une stratégie marketing efficiente. Afin de soutenir les entrepreneurs de la pépinière dans cette phase de relance d'activité, Créativa offre la participation à ce premier workshop (repas inclus).

Jeudi 11 juin. 9h à 17h. 200, rue Michel de Montaigne. Agroparc. Inscriptions : urlz.fr/czcM

Santé au travail

Une visioconférence sur la mise en place du télétravail dans l'entreprise

La crise sanitaire a entraîné le développement du télétravail dans nombre d'entreprises, souvent en mode dégradé. L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse (AIST 84) organise une visioconférence sur la mise en place du télétravail et son devenir dans l'entreprise. Comment construire et optimiser le télétravail ? Comment le pérenniser tout en maintenant de bonnes conditions de travail ? Deux ergonomes et un psychologue du travail répondront à toutes les questions que peuvent se poser les chefs d'entreprise adhérents de l'AIST 84.

Jeudi 18 juin. 18h à 19h30. Inscription sur www.aist84.fr/evenement/visioconference-teletravail-mise-en-place-devenir/. Le lien pour se connecter à la visioconférence sera transmis une fois l'inscription validée dans un second mail.

Concours

'Ecotrophelia' : 20 projets d'innovation alimentaire sélectionnés

Référence européenne des pédagogies d'excellence en matière d'innovation alimentaire, 'Ecotrophelia' organise la 21e édition de son concours national dont la finale se tiendra à Avignon au Palais des papes, du 1er au 3 septembre prochain. Le concours vise à récompenser les étudiants pour leurs innovations alimentaires. Cette année, le jury de pré-sélection a validé la candidature de 20 projets portés par 19 établissements de l'enseignement supérieur français. Ce panel tend à dessiner les nouvelles tendances de consommation en inspirant les industriels par sa capacité à projeter le panorama de l'alimentation de demain. Par ailleurs, le palmarès s'enrichit de deux nouvelles distinctions avec le trophée 'Innovation produit de la pêche française' soutenu par France Filière Pêche et le prix 'Spécial Entrepreneur du Crédit Agricole Alpes-Provence', pour une dotation globale de plus de 20 000€.

Pays d'Apt Luberon

Des aides directes pour les TPE et les commerçants

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une opération collective de modernisation en milieu rural, imputée au Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) sur la période 2019/2021, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) met en place des aides directes à la modernisation et à la rénovation des locaux et de l'appareil de production, pour les petites entreprises du commerce, de l'artisanat avec point de vente. Cette aide prend la forme d'une subvention aux travaux d'investissement de rénovation, à l'acquisition d'équipements destinés à assurer la sécurité du local et aux investissements d'économie d'énergie. Elle représente jusqu'à 50% des dépenses éligibles HT dans la limite d'un plafond de 8 000€ par local (soit une subvention maximale de 4000€ par local). Cette aide est versée paritairement par la CCPAL et le Fisac. Afin de bénéficier des aides directes, l'entreprise ou le commerçant devra avoir formulé la demande par le biais d'un courrier officiel de demande de subvention (courrier d'intention) accompagné d'un dossier complet précisant le projet, le montant de l'investissement et l'aide sollicitée. Les dossiers seront étudiés par un comité de suivi qui validera leur éligibilité et l'octroi des aides directes. La première réunion du comité se tiendra en juillet 2020 : les dossiers doivent donc être adressés à la CCPAL avant le 30 juin 2020. Pour en bénéficier, les entreprises doivent être situées sur le périmètre de l'opération. Par ailleurs, seules les entreprises ayant un point de vente peuvent bénéficier de ce régime d'aide : le local doit être commercial (magasin/lieu de vente). Les commerçants ambulants doivent disposer d'un véhicule constitutif d'un point de vente. Enfin, les entreprises éligibles doivent disposer d'un point de vente avec vitrine et avoir pour clientèle principale les consommateurs finaux (les particuliers doivent ainsi représenter au moins 80% de la clientèle).

La liste des activités éligibles et le règlement d'attribution des aides sur www.paysapt-luberon.fr/ (Rubrique Economie). Contact : Rachel Laprovidence - Chargée de mission développement économique. 04 90 04 49 70 / 07 85 46 22 07 ou rachel.laprovidence@paysapt-luberon.fr

Caumont-sur-Durance

Bleu Vert, la cosméto bio qui dé

Jürgen Debald est le fondateur et dirigeant de Bleu Vert, grossiste, distributeur, et concepteur de produits cosmétiques bio installé à Caumont-sur-Durance dans un ancien mas transformé et revu en un bâtiment à énergie positive. Cet autodidacte discret, érudit et fonceur qui avoue être plutôt rock'n' roll se prépare désormais à laisser les rênes de l'entreprise à son fils Maxime. L'Enjeu ? 13,5 M€ de chiffre d'affaires et 38 salariés.

Jürgen Debald est un dirigeant d'entreprise franco-allemand né en 1956 (64 ans) et établi en France depuis 1986. Très jeune, il milite au sein d'associations contre le nucléaire. Il a été libraire, boulanger, a participé à la création de l'une des 1res boulangeries bio (Kabouter à Duisbourg, www.kabouter.de) auto-gérée avec 15 autres personnes, ainsi qu'à la création d'un magazine de consommation écologique 'Mahlzeit' pour lequel il investigue et écrit. En 1985 il participe à la création de la filiale française de Rapunzel devenu Raiponce, l'une des plus grandes enseignes de l'alimentation bio en France. Il dirige la société Bleu Vert depuis plus de 22 ans, société établie, en 2010, à Caumont-sur-Durance.

Savoir évoluer

Au commencement Jürgen Debald crée Bleu Vert en 1998 (22 ans) pour lier les laboratoires allemands de cosmétiques naturels et bio aux magasins bio français et à leurs clients, augmentant, au fil des ans, les références distribuées sur le territoire. En 2005, il collabore indirectement à l'émission d'Envoyé spécial sur les cosmétiques, fournissant aux journalistes des pistes pour décrypter le monde du cosmétique naturel. A la suite de l'émission, les produits cosmétiques naturels et bio connaissent un vrai boum.

« Je suis un homme plutôt rock'n'roll dans l'esprit ; je bouge, je bouscule, je me fous des conventions, je suis fidèle à qui je suis et à ma jeunesse et j'aime le jazz. Je vais beaucoup en concert, je roule en moto, une Ducati, et en Tesla. Je n'ai jamais été formé pour être dirigeant. Je suis autodidacte, comme d'ailleurs beaucoup de patrons de Pme. »

Interview

A quoi fait référence le nom de votre société 'Bleu Vert' ?

« Je suis un vert qui a les yeux bleus, écologiste convaincu depuis mes 20 ans. J'ai fait mes armes dans le mouvement anti-nucléaire en Allemagne. J'ai également travaillé dans une société dénommée maintenant Raiponce mais qui auparavant s'appelait Rapunzel et il fallait épeler plusieurs fois son nom au téléphone avant que les gens comprennent. Bleu Vert, au moins, c'est clair, ça parle à tout le monde et c'est facile à mémoriser. Les couleurs bleue et verte sont un choix qui s'est d'ailleurs généralisé dans le monde des produits naturels. »

Vous avez participé à la création d'une des 1res boulangeries bio, à la création de l'enseigne d'importateur-distributeur Rapunzel-Raiponce, à celle d'un magazine destiné aux consommateurs écologistes ? Comment l'écologie s'est-elle inscrite dans votre ADN ? Pourquoi ?

« Oui, Rapunzel-Raiponce est le 1er importateur et distributeur de produits alimentaires bio, fournisseur des magasins bio en Allemagne. L'enseigne a d'ailleurs créé une filiale en France dans les années 1991. J'ai également créé un magazine gratuit avec un copain : 'Mahlzeit' (Bon app' en français mais qui pourrait aussi se traduire par 'c'est ainsi', comme une forme de constat. Ce mensuel, auquel nous étions deux à collaborer, traitait des liens entre l'alimentation et l'écologie et était distribué par les magasins bio en Allemagne dans les années 1980-1990. Il était tiré entre 50 et 100 000 exemplaires et bien plus encore lorsque nous avons traité de l'accident nucléaire de Tchernobyl car le besoin d'information était important et Internet n'existait pas encore. Le titre a vécu 20 ans. Ce genre de magazine connaît un franc succès en Allemagne. Sa forme ? Plus de 100 pages et des tirages proches du million d'exemplaire. Ils sont plus nombreux et plus étoffés qu'en France. Quant à l'écologie elle ne relève pas d'une décision. C'est comme les grands choix de la vie. Ils viennent à vous, ce n'est pas vous qui les choisissez. Ils sont des évidences. »

Maxime et Jürgen Debald

© Matthieu Prier

« Le gentleman agreement dans le cas de la dissolution d'une entreprise ou d'une association, c'est séparer et quantifier les domaines d'activité, puis choisir ce que chacun veut garder qui corresponde à sa nature. Ainsi tout le monde est satisfait, les relations sont apaisées et l'on reste bons amis. C'est la meilleure formule pour se séparer en bons termes. »

Vous semblez être sensible aux tendances et, en même temps, très indépendant dans votre cheminement entrepreneurial. Vous préférez avancer seul ?

« Non pas du tout. J'aime beaucoup partager. Nous faisons partie de plusieurs clubs d'entreprises comme

coiffe

Semailles, La Garance, Aval Bio-Paca (filière bio en région Sud des entreprises de transformation)… »

Etes-vous plutôt un homme pressé ou un homme posé ?

« Je suis en train de passer de l'un à l'autre, notamment en organisant la transmission de l'entreprise à mon fils, Maxime, donc je m'exerce à prendre un peu plus de recul et à devenir le sage conseiller qui parle peu. J'ai du mal avec ça mais je m'entraîne. »

Quel est le moteur qui vous fait vous lever chaque matin ?

« L'habitude ? (rire)… Une vie qui fait sens, à la fois pour les personnes avec lesquelles je travaille et sur l'objet même de l'entreprise. Je ne me pose pas la question. Je me lève quand le réveil sonne et je le fais assez tard parce que je me couche tard. Mon amplitude horaire de travail ? 9h15-19h30. »

Comment et pourquoi vous être intéressé à la cosmétique naturelle et bio ?

« C'est lié à l'histoire de l'entreprise dont j'étais l'un des fondateurs, une filiale de Rapunzel-Raiponce. Nous étions deux associés, avec François Llado (ancien président du Centre des jeunes dirigeants d'Avignon), à parts égales et avons travaillé 7 ans comme co-gérants. Pour simplifier ? J'étais plus traitement texte et PAO (Publication assistée par ordinateur) et lui plus Excel (tableur) ». « Vous étiez dans la promotion, développement et la commercialisation et lui dans la gestion ? » « C'est ça ! Nous nous sommes quittés en très bons termes en séparant toutes les activités de l'entreprise et en choisissant, chacun, celles que nous voulions conserver. Ce principe très simple nous a permis de rester en très bonne entente. »

Comment l'entreprise est-elle née ?

« Nous étions tous les deux salariés d'une entreprise allemande qui importait de France des fruits et légumes bio et exportait d'Allemagne des produits alimentaires transformés. Cette entreprise avait voulu, dès les années 1990, se lancer dans la traçabilité alors que l'informatique à cette époque ne le permettait pas. Elle a connu des difficultés de gestion et a fait faillite. Tous les salariés ont continué à travailler pendant 4 mois sans être payés afin de tout faire pour rembourser les paysans, puis un fonds de secours nous a ensuite versé les salaires non perçus. Nous ne pouvions faire autrement car nous connaissions ces paysans. »

Le marché de la cosmétique naturelle et bio est-il en pleine évolution ?

« Oui ! Ce marché a émergé en 2001-2002 lorsque le cahier des charges 'Cosmétiques naturels et bio' a été créé d'abord en Allemagne puis en France. Les termes étaient enfin définis avec rigueur ainsi que la mise en place d'un système de contrôle. Ce socle a permis à la filière d'évoluer. Auparavant, en 1998, la crise de la vache folle (encéphalopathie spongiforme bovine ESB) avait déjà sensibilisé le public puis à nouveau en 2008. Le marché du bio progresse à chaque crise sanitaire, comme une valeur refuge, une promesse de sécurité. Même là, avec le Covid-19, alors qu'il n'y a aucun lien ! De toute évidence les magasins spécialisés sont nettement plus agiles et réagissent de façon plus pertinente que les GMS (Grandes et moyennes surfaces) dont la gestion est centralisée. On l'a vu pendant la crise : les magasins spécialisés n'ont pas connu les ruptures des GMS. Les systèmes trop centralisés ne sont pas assez agiles : j'ai, par exemple, pu acheter des masques longtemps avant que l'Etat ne soit en capacité de les fournir parce que je connaissais des commerçants en lien direct avec la Chine. »

BLEU VERT

Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté

- **Forme juridique**
  Société par actions simplifiées
- **Capital social**
  500 000€
- **Chiffre d'affaires**
  13,3 M€
- **Résultat net**
  1 M€
- **Création**
  17 avril 1998, 22 ans

« La crise du Covid-19 a mis en évidence l'agilité et la performance des petites unités face aux organisations bureaucratiques centralisées et très hiérarchisées. »

Un siège écologique

Le siège Bleu Vert est un bâtiment écologique à énergie positive conçu à partir de matériaux comme la pierre (du Gard), le bois, la brique mono-mur, certaines d'entre elles sont végétalisées. Certaines toitures accueillent des éléments photovoltaïques sur 640 m², l'isolation des toitures est réalisée avec des fibres de chanvre et lin et la lumière naturelle a été privilégiée. L'espace bâti est chauffé ou rafraîchi grâce à la géothermie. Le bâtiment écologique se développe sur 1 900 m² et est implanté sur un terrain de 11 500 m² arboré, situé 1, chemin des régentes, D900, à Caumont-sur-Durance. « Notre bâtiment écologique est avant-gardiste et est visité par de nombreux chefs d'entreprise et architectes pour s'en inspirer exactement comme nous l'avions fait nous-mêmes en visitant le site de Pronatura à Cavaillon, ou le bâtiment d'Arcadie (les épices Cook) à Alès. Ce bâtiment, construit il y a 10 ans, nous a coûté 20% de plus qu'une construction classique. Le bâtiment ainsi que le terrain nous appartiennent. »

Un point sur l'activité

« La demande pour les cosmétiques bio a connu un véritable engouement entre 2005 et 2008 à partir du moment où a été évoqué le 'Sans parabène', non pas pour ce qu'est le Parabène (parahydroxybenzoate d'alkyle aux propriétés antibactérienne, antifongique, conservateur des cosmétiques, médicaments et aliments, récepteur des œstrogènes, peut-être impliqué dans le cancer du sein) mais parce que le mot était facile à retenir et faisait partie d'une liste d'ingrédients possiblement néfastes pour la santé. Cela a provoqué une prise de conscience au sein du grand public. Les formules des cosmétiques se sont améliorées donnant une nouvelle dimension et une vraie légitimité aux produits cosmétiques bio. »

Sur quelles stratégies pariez-vous pour développer votre portefeuille clients ?

« Nous possédons un portefeuille de 2 000 clients, pour la plupart des magasins bio spécialisés qui se portent bien malgré la concurrence accrue des rayons bio en grande surface. Ces rayons, d'ailleurs, habituent les consommateurs au bio qui, tôt ou tard, franchiront la porte des magasins bio spécialisés. Ceux-ci connaîtront d'ailleurs un réel succès s'ils sont bien organisés, que l'accueil y est sympa et que les vendeurs y donnent des conseils pertinents. L'après Covid nous rapproche des petites structures ce qui est la réalité des magasins bio qui s'étendent sur entre 200 et 800 m². Pourquoi ? Parce que la taille de petites supérettes vous permet de faire connaissance avec la dizaine de vendeurs qui y travaillent, où le contact est humanisé alors qu'il est absent en GMS et que les grands espaces produisent un sentiment anxiogène. Je crois que les grands formats de distribution dédiés aux particuliers subiront durablement une baisse de fréquentation. Les plus petites structures sont plus sympas et pas vraiment plus chères. »

Le télétravail

« Le télétravail n'a pas été une difficulté car nous avions un serveur performant et beaucoup de nos salariés étaient déjà équipés d'un ordinateur portable. Nos cadres vont d'ailleurs être formés au télétravail car cette nouvelle façon d'œuvrer demande d'aborder de nouvelles règles de management, des points pratiques comme de poser un cadre cohérent afin de ne pas s'épuiser : à quel moment dois-je travailler et cesser de travailler. D'ailleurs, en février dernier, les salariés et moi avions travaillé, à la demande de quelques-uns, sur une charte à ce propos. J'avoue n'avoir pas du tout été séduit, voire avoir été hostile à cette formule pour, ensuite, complètement changer d'avis. Trois semaines après débutait la crise du Covid ! Finalement le télétravail a été généralisé : commerce, marketing, compta, tout le monde a télétravaillé. La question de l'habitat, évidemment, se pose, certains ont vécu pleinement cette expérience, de ne plus faire la route pour se rendre au travail, d'autres ont été en difficulté, notamment les parents d'enfants, les mères célibataires… Tant que les écoles sont fermées les solutions n'existent pas vraiment. Le système a aussi montré ses limites. »

Quel poids pèsent les labels et les marques dans l'entreprise ? Sont-ils indispensables à son développement ?

« Oui, absolument ! Les labels sont une promesse de qualité vérifiée et validée et les marques développent leurs propres histoire et discours avec leur propre choix de qualité, parfums, positionnement de prix à partir de ce socle solide, qui est la base de la confiance des consommateurs… Les labels avec leurs certifications basées sur un cahier des charges ont été le point de départ du développement des cosmétiques. Cela a apporté de la clarté dans une situation brouillée. »

Quels sont vos concurrents et quels leviers utilisez-vous pour asseoir votre différence et votre développement ?

« Nos concurrents sont essentiellement des marques nationales en grande partie françaises : le Groupe Léa nature, le plus grand acteur en France… Beaucoup de marques ont été rachetées : Sanoflore par L'Oréal, Florame par l'Occitane… Comment se différencier ? En créant de nouveaux produits. Actuellement, nous parions sur les gels douche, crème 'Je suis bio'. L'accueil sur le marché est extrêmement positif. Nous en faisons la formulation, le sourcing (approvisionnement) produits puis travaillons avec des façonniers que nous avons, au préalable, audités. »

« Les labels avec leurs certifications basées sur un cahier des charges ont été le point de départ du développement des cosmétiques bio. »

Comment préparez-vous la transmission de l'entreprise à votre fils ?

« Mon fils, Maxime, a pris à 26 ans la décision d'intégrer l'entreprise. Il y travaille, maintenant, depuis 3 ans et est actuellement adjoint à la direction. Il a fait ses premières armes en tant que commercial en Île-de-France, connaît le terrain et ses problématiques et s'est formé à prendre ma succession. Aujourd'hui, je suis dans l'opérationnel à 95%, demain ce sera beaucoup moins. Mon rôle dans les 3 à 5 ans à venir va être de devenir le conseiller de mon fils. »

Avez-vous une actualité ?

« Oui qui s'appelle Covid-19. Le Covid-19 nous fait vivre une situation inédite. Que vous inspire ce que nous vivons ? Je me refuse à analyser la situation avec une grille préexistante. Il faut penser nouveau, se forger une opinion sur l'inconnu, chercher de nouvelles sources d'information et de réflexion. D'un point de vue économique, l'Europe et la France vont mobiliser beaucoup d'argent, ça pourrait être l'opportunité de concevoir l'économie différemment et d'investir pour tendre vers une baisse durable de nos émissions de carbone. Nous pourrions nous engager plus hardiment sur les énergies renouvelables, intégrer l'énergie éolienne qui connaît, actuellement, une grave crise. Les grandes entreprises ont un poids important et pourtant ce ne sont pas de grands employeurs. Ce sont les petits employeurs et la croissance générée dans les grands groupes qui fondent l'économie. Je pense que la France n'est pas malade de ses grands groupes mais plutôt qu'elle manque d'entreprises de taille intermédiaire comme celles employant de 1 000 à 10 000 salariés. La force de l'Allemagne est de posséder un tissu industriel d'entreprises de cette taille-là. Des entreprises agiles où les actionnaires et les dirigeants sont souvent identiques et travaillent au cœur de l'entreprise. Le point fort de la Pme (Petite et moyenne entreprise) ? Le propriétaire est dans l'entreprise et connaît ses salariés. Je suis très loin du capitalisme financier… L'entrepreneur et le financier ne font pas le même métier, ils fonctionnent, chacun selon sa propre logique. »

Quels moyens mettez-vous en place pour sauvegarder et continuer à tracer un avenir à Bleu Vert ?

« Je parie sur l'innovation en termes de produits et de distribution, notamment avec la parapharmacie. Nous avons naturellement des connexions avec elle. Nous partageons les mêmes valeurs et approches. »

Souhaitez-vous évoquer un sujet qui ne l'aurait pas été ?

« La Responsabilité sociétale des

LES CHIFFRES

1,690 million de produits vendus,

650 000 échantillons gratuits distribués,

1 parc de **6 500** m² abritant un sentier découverte de 35 plantes utilisées dans les cosmétiques bio,

2 000 points de vente distribués en majorité des magasins bio spécialisés,

1 000 livraisons par mois,

1 100 m² de centre logistique,

650 références de cosmétiques bio et produits naturels,

640 m² de panneaux photovoltaïques produisant 130 000kWh/an,

331 tonnes de produits expédiés par an,

250 m² de toiture végétalisée,

99% des cosmétiques distribués certifiés 'Cosmétiques naturel contrôlé,'

38 salariés,

9 marques distribuées.

Marques, labels, certifications...

Le développement de Bleu Vert est ponctué par l'obtention de marques, labels ou certifications comme la charte BDIH qui promeut les matières végétales issues de l'agriculture biologique, exclut les tests sur les animaux, les matières premières d'animaux tués, les colorants et parfums de synthèse, limite les bases lavantes et les conservateurs et le rayonnement radioactif. Les produits sont également certifiés par le label international NaTrue comme étant de la cosmétique naturelle obtenue à partir d'ingrédients biologiques. Et, enfin, Cosmebio certifie une cosmétique naturelle, dont les formules sont conçues à partir de 95% d'ingrédients d'origine naturelle et 10% d'ingrédients biologiques. Les produits finis doivent contenir des ingrédients naturels issus de l'agriculture biologique, exclure les matières premières et les conservateurs sujets à controverses écologiques ou sanitaires, garantir des procédés de transformation ou de fabrication non polluants et informer les consommateurs de façon claire et objective.

entreprises (RSE). Très jeune, j'ai travaillé dans des entreprises autogérée parce que je n'avais pas envie de travailler dans un environnement hostile. Plusieurs dizaines d'années après j'ai appris que c'était de la RSE ! »

Pour le volet sociétal

« Dans le volet sociétal du RSE nous sommes membres du club des entreprises partenaires de Semailles, Jardin de Cocagne à Avignon pour l'insertion professionnelle par le maraîchage bio, des Compagnons de la Garance, Scène nationale de Cavaillon. Au chapitre environnemental, nous faisons le commerce de produits éco-conçus, bio et fair-trade (équitable). »

Pour les émissions de CO_2

« Nous compensons nos émissions de CO_2 occasionnées par le transport de marchandises en amont et en aval, des salariés et du bâtiment par un projet avec l'ONG (Organisation non gouvernementale) Kinomé sur un projet d'agroforesterie autour de l'arbre Moringa, au Togo. Les feuilles de l'arbre sont utilisées en complément alimentaire pour des élèves de 3 écoles autour du projet. Un vecteur puissant contre la malnutrition. Nous bénéficions d'une consommation basse énergie grâce à une isolation optimisée, un générateur photovoltaïque qui fait que notre bâtiment est producteur d'énergie, le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment se fait par géothermie (PAC eau/eau), pour la construction nous avons utilisé des matériaux de construction naturels : pierre, bois, argile, chaux, la terrasse est végétalisée et nous avons mis en place une phyto-épuration des eaux usées. Nos achats de consommables sont écologiques et responsables. »

« Une des conséquences du Covid-19 ? La préférence des consommateurs pour de plus petites surfaces de vente. »

Pour le volet social et Ressources humaines

« Au chapitre de l'intéressement, 25% du résultat est distribué aux salariés, de façon égalitaire. Notre plan de formation plafonne à 300% des obligations légales et pour lequel nous contribuons à hauteur de 1%. Nous avons choisi une mutuelle qualitative gratuite pour chaque salarié. Le mobilier est ergonomique et les postes de travail sont étudiés, un travail que nous avons réalisé en partenariat avec le médecin du travail. Le coût total du programme social en 2016 était de 236 000€ pour 30 salariés. »

Fonctionnement et gouvernance de l'entreprise

« Nous organisons des réunions de service régulièrement. Une réunion entreprise réunit l'ensemble des salariés une à deux fois par an. Un entretien individuel annuel est réalisé avec tous les salariés. Les chiffres-clés de l'entreprise sont communiqués lors de la réunion 'bilan' annuelle de l'entreprise. Nous avons créé un blog de communication interne. Les délégués du personnel sont impliqués dans la bonne marche de l'entreprise et dans le Comité des fêtes. »

Plusieurs récompenses RSE

L'entreprise Bleu Vert a reçu plusieurs récompenses pour sa gestion de la RSE : 2010 lauréat 'coup de cœur' RSE PACA du département du Vaucluse et ensuite de la région Paca ; 2013 label d'excellence 'Agir pour l'avenir' de Generali.

Propos recueillis par Mireille Hurlin

Avec son véhicule électrique, Didier peut rouler partout(1) et tout le temps, sans rien changer à ses habitudes.

Avec Renault PRO+, changez d'énergie sans rien changer à votre business.

NOUVELLES AIDES GOUVERNEMENTALES(2)

(1) Depuis le 1er juillet 2019, seules les automobiles affichant une vignette Crit'Air 0 à 4 peuvent circuler à l'intérieur des zones à faibles émissions. La vignette Crit'Air 0 s'applique aux véhicules électriques. Source : www.avere-france.org
(2) **Voir conditions de reprise sur www.primealaconversion.gouv.fr**

renault.fr

Restauration

Avignon, à l'Amuse-bouche on se restaure dans une ambiance So'chic

« Le bar à grignotage avignonnais L'Amuse-bouche prépare son retour 'post Covid-19', relate Laurine Chardon, à la tête de l'agence de communication PopKom et compagne du restaurateur Grégory. A l'heure où les restaurants ont désormais l'autorisation de rouvrir et connaissent les règles sanitaires à appliquer, il faut savoir se réinventer et innover. »

■ **Se restaurer en toute sécurité**

« Ici, tout a été repensé et imaginé, pour que le client soit et se sente en totale sécurité. Vous ne verrez pas le sourire légendaire de l'équipe à travers leurs masques, mais à coup sûr vous le devinerez ! Toutes les heures, le service stoppera, une sonnette retentira, et ce sera l'heure du nettoyage de mains pour tous les clients ! Le serveur passera entre les tables pour proposer du gel hydroalcoolique à tous les clients ! Non, vous ne mangerez pas par terre, les tables sont toujours là ! Mais elles ont été espacées d'1 mètre chacune ! Les planches à partager se mangent toujours avec les doigts ! Mais elles seront désormais proposées en individuelles. Les menus seront toujours là ! Mais dématérialisés, vous devrez flasher un QR Code pour accéder à votre menu ! Le paiement ne se fera plus au comptoir mais directement à votre table, de préférence avec du sans contact ! Bref vous l'aurez compris, un max de convivialité et un max de sécurité ! »

■ **Bar à grignotage**

L'Amuse-bouche a ouvert ses portes en mars 2016, sur une idée de Grégory et sa compagne Laurine qui farnientaient en vacances sur les plages de Bali. Cet endroit convivial et chaleureux, à mi-chemin entre le bar et le restaurant, propose un concept de 'finger food' : tout se mange avec les doigts ! De la planche froide à la planche chaude en passant par la planche sucrée, un seul mot d'ordre : le partage !

Réouverture : mercredi 10 juin à partir de 19h. 25, rue Carnot. Avignon. Infos et résa : 06 19 96 15 14.

**Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, ainsi que le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIXe siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.*

10-32-2813

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex1
T : 04 90 16 54 00 - Fax : 04 90 16 54 01 - **www.echodumardi.com**

Propriétaire : **SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE**
Directeur de la publication et responsable de la rédaction :
Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : **Laurent Garcia - redac@pa84.com**
Rédactrice en chef adjointe et rubrique culture : **Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com**
A collaboré à ce numéro : **Nicolas François**
Service annonces légales & appels d'offres : **Nicole Sokol - al@pa84.com**
Service administratif & comptabilité : **Martine Bailly - gestion@pa84.com**
Directeur développement & relations commerciales : **David Pellet - david.pellet@pa84.com**
Correctrice : **Nadège Cordier**
Dépôt légal à parution 2e trimestre 2020/3918
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983
Reproduction interdite sans accord de l'éditeur
Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : **Devisocom**
Conception et réalisation graphique : **Saluces**
"Pour certifié conforme " le Directeur Philippe Chevalier

Interview

BTP : « Louez, c'est gagné ! »

© Thibaud Moritz

Bertrand Carret, président de la Fédération nationale des distributeurs, loueurs et réparateurs de matériels de bâtiment, de travaux publics et de manutention.

Le secteur de la location et de la distribution de matériels a lui aussi été fortement impacté par la crise sanitaire et l'arrêt d'activité. Bertrand Carret, président de la Fédération nationale des Distributeurs, loueurs et réparateurs (DLR) de matériels de bâtiment, de travaux publics et de manutention, également PDG de Leader Rent et Rentforce, fait le point sur la situation et les perspectives de la filière.

■ **Vous êtes président de la fédération nationale DLR depuis 3 ans. Comment votre filière a-t-elle vécu le confinement et cette crise sanitaire qui s'est abattue sur le monde ? Comment vos entreprises se sont-elles organisées ? Et pour vous, par exemple chez Rentforce, comment cela s'est-il passé ?**

« La location et la distribution de matériels de BTP ont vécu, dans leur ensemble, quatre belles années entre 2016 et 2019. Le premier trimestre 2020 était parti sur d'excellentes bases, malgré le contexte des élections municipales, qui voient généralement un ralentissement des travaux. Ce grand élan a été freiné sec : le Covid-19 a vraiment saisi le marché par surprise. D'autant qu'à l'instar d'autres pays, le BTP pouvait continuer légalement de travailler. Les grands groupes ne l'ont pas vu ainsi pour des raisons sanitaires évidentes et de responsabilités. Chez Rentforce et Leader Rent, la priorité a été alors la mise en sécurité des équipes et du matériel. Nous avons, pour l'ensemble de nos 15 sites, réparti nos collaborateurs, selon leur situation en confinement : télétravail, garde d'enfant, chômage partiel ou en poste dans nos agences pour assurer l'assistance de nos clients et le SAV ».

« Les tensions sur les trésoreries des PME vont apparaître ce mois-ci et en juin compte tenu des règlements à 60 jours dans le BTP. »

■ **Le déconfinement a démarré : comment la filière s'est-elle organisée pour accompagner la reprise d'activité de ses clients ? Notamment dans le secteur du bâtiment auquel vous êtes très liés ?**

« La filière a totalement accompagné l'arrêt d'activité de nos clients le 17 mars, la reprise des artisans début avril après la réouverture du négoce de matériaux, puis enfin les filiales des grands groupes fin avril et au déconfinement le 11 mai. Toutes les mesures de prévention sanitaires ont été prises dans les agences de location et les établissements des concessionnaires pour rassurer les clients et les collaborateurs ».

■ **Au niveau économique, quelle était la situation du secteur DLR avant la crise ? Il semble que 2019 avait été marquée par une progression de chiffre d'affaires pour l'ensemble des filières.**

« Au niveau économique le secteur de la location a connu une année 2019 de très bonne qualité tant au niveau de l'activité (4 milliards) que des investissements. Le marché selon les régions a connu une croissance de 5 à 10% privilégiant les grandes agglomérations comme Bordeaux ou le littoral atlantique.

■ **Comment voyez-vous l'année 2020 et quelles seront les conséquences économiques et sociales de cette crise sur le secteur DLR ? Les filières sont-elles toutes impactées de la même manière ou bien certaines vont-elles s'en sortir mieux que d'autres ?**

« L'année 2020, qui avait bien démarré, va être très compliquée après une baisse drastique d'activité pendant ces derniers mois. Les tensions sur les trésoreries des PME vont apparaître ce mois-ci et en juin compte tenu des règlements à 60 jours dans le BTP. Des incidents de paiements et des dépôts de bilan apparaîtront inévitablement et concerneront les PME les plus endettées, les plus fragiles ou n'ayant pas réussi à obtenir un PGE (prêt garanti BPI) ».

■ **Le gouvernement a-t-il selon vous pris les bonnes mesures pour gérer cette crise et les conséquences du confinement sur les entreprises (chômage partiel, etc.) ?**

« Le gouvernement a décidé un confinement de près de 2 mois, nécessaire sur un plan sanitaire car aucune politique de prévention n'avait été mise en place (masques, tests, fermetures des aéroports…). Cette durée de 2 mois non prévue au départ s'avère catastrophique pour l'économie réelle ».

« Cette crise, s'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement, sera digérée en 24 mois. »

■ **Selon vous, cette crise sanitaire qui a pour conséquence une crise économique va-t-elle accélérer les tendances que vous observiez ces dernières années sur le marché de la location et de la distribution de matériels ou au contraire les freiner ?**

« Cette crise du Covid-19 va faire évoluer les façons de travailler, c'est une évidence. Télétravail, dématérialisation des factures/bons de commande, plateformes de téléchargement, visioconférences vont se développer et en même temps cela va freiner l'investissement donc l'arrivée de matériels innovants et plus respectueux de l'environnement. Seules les décisions politiques changeront le cours des choses dans les villes ».

■ **In fine, cette crise peut-elle représenter une source de nouvelles opportunités pour le secteur DLR ?**

« Cette crise, s'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement, sera digérée en 24 mois. Elle représente une source d'opportunités pour les 1 600 entreprises de la profession et ses 30 000 salariés car elle a montré tout l'intérêt pour les entreprises du BTP de ne pas avoir de parcs de matériels en propre qui dorment pendant le confinement ou toute autre crise. En permettant la variabilisation de ses charges, louez c'est gagner pour le BTP ! »

Par Vincent Rousset pour ResoHebdoEco
www.reso-hebdo-eco.com

l'écho du mardi n°3918 du 09 juin 2020

Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT

Annonces légales

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE

KLEKOON
Des réponses à vos projets - 50 collaborateurs à votre service

Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

Actulegales.fr
Le site officiel des annonces légales d'entreprises

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

RESO HEBDO ECO
L'ÉCONOMIE POUR COMPRENDRE SA RÉGION

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/05/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Maison Pampa**

Objet social : L'exploitation de chambre d'hôtes et de table d'hôtes, la location de logements meublés de tourisme ; la location immobilière aux professionnels et aux particuliers pour l'organisation d'événements ou de réception ; la fourniture et l'organisation d'activités sportives, de loisirs et de bien-être ; la fourniture de prestations de services para-hôtelière attachées à l'activité de chambres d'hôtes, l'achat et la vente de produits régionaux.

Siège social : 148 allée des violettes, 84100 Uchaux.

Capital : 10000 €

Durée : 99 ans

Président : M. PETITCOLIN Fabien, demeurant 148 allée des violettes, 84100 Uchaux

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire. Une action donne droit à un droit de vote.

Clause d'agrément : Agrément préalable de la collectivité des associés pour toutes cessions d'actions.

Immatriculation au RCS d' Avignon

3918003

Par acte SSP du 13/05/2020, il a été constitué une **société civile** dénommée : **FRERES TESTUD Siège social** : 603 avenue charles de gaulle 84210 PERNES LES FONTAINES **Capital** : 1.000€ **Objet** : Construction, acquisition, vente, administration et gestion par location ou autrement de biens et droits immobiliers, acquisition et gestion de parts de SCPI, prise de participations dans des sociétés. **Gérance** : CHAUFFAGE ARROSAGE SANITAIRE TESTUD, SARL au capital de 7.622,45 €, 603 avenue charles de gaulle 84210 PERNES LES FONTAINES, 333 659 928 RCS AVIGNON ; valablement représentée par son gérant M. TESTUD Pascal 1658 petite route de carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES **Cession des parts sociales** : libre entre associés, conjoints, ascendants et descendants mais soumise a la majorité des trois quarts des parts sociales pour les cessions a des personnes autres que celles visées ci-dessus. **Durée** : 99 ans a compter de l'immatriculation au **RCS de AVIGNON**.

3918019

Aux termes d'un acte SSP en date à AVIGNON (84) du 27/05/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : SAS. **Dénomination** : **MONCONCEPTEUR.COM**. **Siège** : 2 place Alexandre Farnese 84000 AVIGNON. **Durée** : 99 ans. **Capital** : 5 000 €. **Objet** : Vente et pose de cuisines. Les **cessions d'actions**, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Mr Sylvain ISAMBOURG demeurant 1 rue des Frères Brian 84000 AVIGNON. **Directeur général** : Mme Caroline GIORDANI demeurant 850 route d'Avignon 13440 CABANNES. La Société sera immatriculée au **RCS de AVIGNON**. POUR AVIS Le Président

3918009

Par acte SSP du 18/05/2020 il a été constitué une **SAS** dénommée : **Ô VINS DU COIN** Siège social : quartier de la charité 84400 GARGAS **Capital** : 6.000 € **Objet** : Vente au détail de vins fins et de consommation courante, de spiritueux, champagnes, alcools et produits alcoolisés, produits locaux et épicerie fine, dégustation et service de vin au verre **Président** : Mme MUSSO Murielle 1 route des seigneurias 84400 VILLARS **Directeur Général** : M. MUSSO Marc 1 route des seigneurias 84400 VILLARS **Transmission des actions** : Cession libre entre associés. Agrément pour les tiers **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au **RCS de AVIGNON**

3918006

Par acte sous seing privé en date du 25 Mai 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :**DENOMINATION** : **MM INTERNATIONAL FORME** : Société par actions simplifiée **CAPITAL** : 1 000 euros **SIEGE** : 57 Rue du Portail Magnanen – 84000 AVIGNON **OBJET** : Dans le domaine des énergies renouvelables, et notamment dans l'hydroélectricité, le conseil, la conception, la fabrication, l'installation et la commercialisation d'équipements pour la production d'énergie ;**DUREE** : 50 années **ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE** :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **AGREMENT** :Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 18 des statuts avec prise en compte des voix du cédant Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associé qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix. **PRESIDENT** :Société MECAMIDI ITALIA S.R.L., société à responsabilité limitée de droit italien au capital de 116 467,46 euros dont le siège social est CUENO (CN) – Via Bartolomeo Bruni 7 Cap – 12100 – Italie, immatriculée au registre italien des entreprises sous le numéro 03045530049, représentée par Monsieur Luc MARCY, administrateur unique, **IMMATRICULATION** : au RCS de AVIGNON. Pour avis,

3918030

MODIFICATION

TIFEO

SAS au capital de 1.000 €
Siège : 56 AVENUE NOTRE DAME DE SANTE
84200 CARPENTRAS
878062199 RCS de AVIGNON

Par décision de l'associé unique du 13/03/2020, il a été décidé de:- augmenter le capital social de 49.000 € par apport en numéraire , le portant ainsi à 50.000 €- prendre acte du départ du Directeur général M. MILAZZO VITO démissionnaireMention au RCS de AVIGNON

3918001

PARTITA SARL au capital de 8.000 € sise PLACE DE L'EGLISE 84750 CASENEUVE 850035866 RCS de AVIGNONPar décision de l'AGE du 29/05/2020, il a été décidé à compter du 11/05/2020 de:- prendre acte du départ du Gérant M. SOALHAT Jean-Pierre démissionnaire.Mention au RCS de AVIGNON

3918004

Suivant AGE 17/05/2020, de la Société Civile d'Attibution **SC LE MOULIN**, au capital de 19000 € sise Chez Mme Pascale DELORY 1050 Chemin des Cris Verts 84000 Avignon , RCS Avignon 417 509 502, il a été décidé les modifications suivantes :- 1° Le siège a été transféré à Chez M.MADADI 38 Avenue de la Cabrière 84000 AVIGNON à compter du 17/05/2020. - 2° M. yones MADADI, 38 Av. de la Cabrière 84000 AVIGNON et M. Alexis COMBET, 7 Rue Pierre Brossolette 13160 CHATEAURENARD ont été nommé en remplacement de M. Max VERGES et Mme Pascale DELORY à compter du 17/05/2020. - 3° Objet social modifié comme suit : la constitution et l'organisation d'un patrimoine immobilier, la propriété d'un terrain à usage de jardins familiaux sis Lieudit Le Grand Quartier à CHATEAURENARD (13160). 6 4° Modifier l'article 11, alinéa 2, agrément des cessions. 5° Cessions de parts sociales. Les articles n° 2, 4, 7, 11, modifiés en conséquence. Mentions au RCS d'AVIGNON

Pour avis, Le gérant

3918008

2H ISOLATION

SASU au capital de 1.000 €
Siège : RESIDENCE LE VENTOUX
15 AVENUE DE LA TRILLADE
84000 AVIGNON
814821195 RCS de AVIGNON

Par décision de l'associé unique du 15/05/2020, il a été décidé de:- prendre acte du départ du Directeur général M. HAXHIAJ GENCI démissionnaire.Mention au RCS de AVIGNON

3918002

GFA MEFFRE-AUPHAND

GFA au capital de 1.099.026,20 euros
Siège social : 3618 route de Cairanne -
Chateau la Courançonne
84150 VIOLES
391 508 538 RCS AVIGNON

Aux termes d'une AGE du 25/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social du 3618 route de Cairanne - Chateau la Courançonne - 84150 VIOLES au 502 route de Carpentras 84110 SABLET à compter du même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié.

3918016

PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann
30000 NIMES
Tel 04 66 04 94 40
mail 242@plmc-avocats.com

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par acte SSP en date du 25 04 2020

La Dénomination : **SAS NY DEVELOPPEMENT**

Capital : 687 951,11 €

Siège Social :102 Avenue de la Moineaudière – 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUES

RCS : 829 125 293 – AVIGNON

Il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 180 000 € pour le porter à 868 000 € au moyen de la création de 18 105 actions nouvelles d'une valeur de 10 € chacune et ce à compter du 25 04 2020.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention RCS :AVIGNON

3918025

C.E.R.E.S

SARL au capital de 1000 €
73 Bd du Nord
84200 Carpentras
503 116 964 R.C.S AVIGNON

Suivant délibération de l'Associé Unique du 29 Mai 2020, il a été décidé de transférer le siège social du 73 Bd du Nord 84200 Carpentras au 449 Avenue Jean Moulin 84320 Entraigues/Sorgue à compter du 1er Juillet 2020.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS d'Avignon

BRUNO GLENAT

3918026

Par AGE du 3 juin 2020, les associés de la **SNC COGIA**, au capital de 2.000,00 Eur dont le siège social est à CARPENTRAS (84200) 130 avenue Jean Henri Fabre, RCS AVIGNON 810 191 692, ont décidé d'ajouter à l'objet social : vente sur place ou à emporter de boissons alcoolisées et exploitation d'une licence de catégorie IV. Pour avis

3918017

JASTIM

Société civile
au capital de 3.000 €
Siège social :
2 Chemin du Coulaire
84370 BÉDARRIDES
751 539 776 R.C.S. Avignon

Au terme d'une assemblée générale réunie le 15 mai 2020, les associés de la SCI JASTIM au capital de 3 000 € immatriculée à Avignon sous le N° 751 539 776 dont le siège social se situe 2, rue du Coulaire 84370 Bédarrides ont décidé de confirmer l'acte de vente de 1 part appartenant à la SCI La Bédarridenque à Monsieur TARTEVET Jean-Louis né le 25 mai 1953 à Fkih-ben-Salah (Maroc) décidé par l'assemblée générale du 14 septembre 2014. A l'issue, le capital social de la SCI JASTIM est constitué de 2 999 parts de 1€ détenue par la SCI La Bédarridenque et 1 part de 1€ détenu par Monsieur Jean-Louis TARTEVET.

3918012

MK MACONNERIE GENERALE SARL au capital de 1.000 € sise 579 CHEMIN DE PIOLENC 84850 CAMARET SUR AIGUES 529752230 RCS de AVIGNONPar décision de l'AGE du 05/03/2020, il a été décidé de:- augmenter le capital social de 15.000 € par apport en incorporation de réserve , le portant ainsi à 16.000 €Mention au RCS de AVIGNON

3918015

INVESTIS CONSEIL SASU au capital de 10.000 € sise 3 RUE ARISTIDE BRIAND 30290 LAUDUN L ARDOISE 820110518 RCS de NIMESPar décision de l'associé unique du 25/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 345 RUE CHARLES PEGUY 84100 ORANGE.Président: M. GROSLAMBERT MICHAEL 345 RUE CHARLES PEGUY 84100 ORANGERadiation au RCS de NIMES et ré-immatriculation au RCS de AVIGNON.

3918018

Aux termes d'une décision en date du 02/05/2020, l'associée unique de la société **SC CONSULT**, SAS au capital de 50 000 €, Siège social : 10 Avenue de la Croix-Rouge 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 812 251 965, a décidé de transférer le siège social du 10 Avenue de la Croix-Rouge 84000 AVIGNON au 116 allée des Bartavelles, Zone du Couquiou 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS La Présidente

3918013

CHANGEMENT REGIME

Suivant acte reçu par Maître Foulques de SABRAN PONTEVES, Notaire à LOURMARIN, CRPCEN 84028, le 15 mai 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par :

M. Marc Claude **PHILIPPE**, et Mme Caroline Brigitte Geneviève **COLOMBANI**, son épouse, demeurant ensemble à LAURIS (84360) 790 chemin de Vallauris.

Monsieur est né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 15 septembre 1961,

Madame est née à CLICHY (92110) le 6 novembre 1962.

Mariés à la mairie de LE VESINET (78110) le 29 juin 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

3918011

Suivant acte reçu par Maître Foulques de SABRAN PONTEVES, Notaire à LOURMARIN, CRPCEN 84028, le 22 mai 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par :

M. Thierry Jacques Lucien **JOUZEAU** et Mme Anne Ségolène Christelle **LAIGNEAU** son épouse, demeurant ensemble à LAURIS (84360) 58B chemin des Mességuières.

Monsieur est né à LE CHESNAY (78150) le 13 mars 1974,

Madame est née à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 21 juillet 1973.

Mariés à la mairie de AIX-EN-PROVENCE (13100) le 3 octobre 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire

3918010

DEPOT DE CREANCES

Frédéric TORELLI
Mandataire Judiciaire
4 Impasse Plat
Avenue de Saint Jean

ETUDE BALINCOURT

Avis de dépôt des relevés de créances salariales au Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

Conformément aux articles L.625-1 et R.625-3 du code de commerce l'ensemble des états de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce pour les affaires suivantes :

SARL FEYBESSE 125 Chemin du Patouillet 84370 BEDARRIDES. L.J du 09/05/2018

SAS RT CONCEPT 33 Route de Montfavet 84000 AVIGNON. L.J du 18/09/2019

Mr RAYMOND Cristel 1 Rue Henri Fabre 84000 AVIGNON. L.J du 04/12/2019

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.

3918024

DISSOLUTION

RAYMI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Quartier le Pesquier - 134 route de Flassan
84410 BEDOIN
Siège de liquidation : 363, Rue des Epoux Tramier
84410 BEDOIN
442 483 954 RCS AVIGNON

Aux termes d'une décision en date du 19 mai 2020 à BEDOIN, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2019, déchargé Jan LEMMENS, demeurant 363, Rue des Epoux Tramier - 84410 BEDOIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Avignon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

3918005

l'écho du mardi n°3918 du 09 juin 2020

Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT

Annonces légales

Par AGE du 2 juin 2020, les associés de la société civile immobilière dénommée "**BEAUMAJO**", au capital de 160.000,00 Eur dont le siège social est à AUBIGNAN (84810), 340 ancienne route d'Orange à Malaucène, RCS AVIGNON 477 794 150

Ont décidé : *de donner quitus de la gestion du liquidateur, savoir Mme Monique ALBANO demeurant à AUBIGNAN (84810), 340 ancienne route d'Orange à Malaucène * d'approuver le rapport du liquidateur * de constater la clôture de la liquidation de la société. La société sera radiée du RCS d'Avignon

3918007

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2019 au siège de la liquidation, l'associé unique de la société **RENO'CREATION**, SARL en liquidation au capital de 1 000 €, Siège social : 14 Chemin de Halage 84000 AVIGNON, Siège de liquidation : 14 Chemin de Halage 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 800 812 364, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Julien PEREIRA demeurant 14 Chemin du Halage 84000 AVIGNON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de AVIGNON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

3918022

Régis BARRIER
Avocat au Barreau d'Avignon
Conseil
en Droit des Sociétés
10, Avenue de la Croix-Rouge
B.P. 40173
84008 AVIGNON Cédex

LOU CALEU

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 15.244,90 euros
Siège social : Quartier de la Magdeleine, Saint-Martin de Castillon
84750 VIENS

Siège de liquidation : 121 Rue Jean Dausset
84140 AVIGNON
340 677 384 RCS AVIGNON

Liquidateur : SELARL de SAINT-RAPT et BERTHOLET

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation du 04 mai 2020 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé le compte définitif de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, la SELARL de SAINT-RAPT et BERTHOLET prise en la personne de Maître Bruno BERTHOLET, 121 Rue Jean Dausset – 84140 AVIGNON, et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON.

Mention sera faite au RCS : AVIGNON.

Pour avis,

3918027

AA NEW DESIGN SARL à associé unique au capital de 8.000 € sise Z I LA GREZE ROUTE DE BAUME DE TRANSIT 84600 VALREAS 522905496 RCS de AVIGNONLe 31/03/2020, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation au 31/03/2020 Radiation au RCS d'AVIGNON

3918021

AA NEW DESIGN SARL à associé unique au capital de 8.000 € sise ROUTE DE BAUME DE TRANSIT ZONE INDUSTRIELLE LA GREZE 84600 VALREAS 522905496 RCS de AVIGNON Le 31/03/2020, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Véronique NANCHEN, Le Village - 26770 ST PANTALEON LES VIGNES, et fixé le siège de la liquidation au siège social Modification au RCS d'AVIGNON

3918020

www.echodumardi.com

Régis BARRIER
Avocat au Barreau d'Avignon
Conseil
en Droit des Sociétés
10, Avenue de la Croix-Rouge
B.P. 40173
84008 AVIGNON Cédex

de LA MAGDELEINE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 133.392,89 euros
Siège social : Les Jonquiers
84660 MAUBEC

Siège de liquidation : 121 Rue Jean Dausset
84140 AVIGNON
340 716 125 RCS AVIGNON

Liquidateur : SELARL de SAINT-RAPT et BERTHOLET

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation du 04 mai 2020 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé le compte définitif de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, la SELARL de SAINT-RAPT et BERTHOLET prise en la personne de Maître Bruno BERTHOLET, 121 Rue Jean Dausset – 84140 AVIGNON, et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON.

Mention sera faite au RCS : AVIGNON.

Pour avis,

3918028

SCI JMF DES CONFIGNES - Société Civile Immobilière au capital de 1 000 Euros - Siège social : 6883 Route de Marseille 84140 MONTFAVET - R.C.S AVIGNON : 830 700 266 (2017 D526) - N° SIRET : 830 700 266 00018 - Aux termes de l'AGE du 29 Novembre 2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme Liquidateur de la société dissoute Monsieur Jean-Michel TOGNETTI, demeurant Chemin de l'Argella à NOVES (13550) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux attribués par la loi à la collectivité des associés pour procéder aux opérations de liquidation, terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et répartir le solde de la liquidation entre les associés dans la proportion de leurs droits. La correspondance doit être adressée et les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, au siège de la liquidation : 6883 Route de Marseille à MONTFAVET (84140).

Pour avis et mention, le liquidateur

3918034

ENVOI EN POSSESSION

Aux termes de son testament olographe Monsieur Michel Marcel **GAINTRAND**, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 28 mai 2020 par Maître Caroline LACAZE-MARS, Notaire à PERNES-LES-FONTAINES (84210), 126, avenue Charles de Gaulle.

Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées auprès de Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, notaire à CARPENTRAS (84200) 24 Place du Docteur Cavaillon, chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition dudit procès-verbal et de la copie de ce testament.

3918033

ENQUETE PUBLIQUE

MAIRIE DE CASTELLET-EN-LUBERON – AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 5 juin 2020, il sera procédé à une enquête publique **du mardi 23 juin 2020 au mardi 7 juillet 2020** pour le déclassement d'une partie du domaine public communal pour aliénation au profit de Monsieur et Madame Alain LOPEZ au lieu-dit « rue Haute » à CASTELLET-EN-LUBERON 84 400.

Le dossier pourra être consulté en mairie durant cette période pendant les heures d'ouverture de la mairie. Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur domicilié mairie de CASTELLET-EN-LUBERON. Ce dernier siégera les mardis 23 juin 2020 et 7 juillet 2020 de 15 h à 17 h en mairie de CASTELLET-EN-LUBERON pour y recevoir toute personne susceptible d'être intéressée par le projet.

Edmond GINTOLI, Maire de la commune

3918032

APPEL D'OFFRES

AVIS DE MARCHÉ
SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM ET ADRESSES
Mistral Habitat (84), Contact : Service de la Commande Publique, 38 boulevard Saint-Michel CS 10065, 84005 Avignon cedex, FRANCE. Courriel : achats.publics@mistral-habitat.fr. Code NUTS : FRL06.
Adresse(s) internet :
Adresse principale :http://www.mistral-habitat.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
I.2) PROCÉDURE CONJOINTE
I.3) COMMUNICATION
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.marches-securises.fr
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
Point(s) de contact susmentionné(s).
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :
Par voie électronique à l'adresse : https://www.marches-securises.fr
La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) : https://www.marches-securises.fr
I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autre : EPIC
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Autre(s) activité(s) : Logement social
Section II : Objet
II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat.
II.1.2) Code CPV principal
71315410
II.1.3) Type de marché
Services
II.1.4) Description succincte
Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat.
II.1.5) Valeur totale estimée
II.1.6) Informations sur les lots
Division en lots : Oui
Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 6
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : L'entreprise ne pourra pas être attributaire de plus de 2 lots, à l'exception d'un nombre de candidats insuffisant sur un ou plusieurs lots.
II.2) DESCRIPTION
LOT N° 1
II.2.1) Intitulé : Agence Orange
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
71315410
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRL06
II.2.4) Description des prestations
Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat
II.2.5) Critères d'attribution
Prix : 60%
Qualité
Valeur Technique : 40%
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché est de 1 an à compter de sa notification,reconductible 3 fois par tacite reconduction sans que sa durée totale puisse excéder 4 années.
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : Non
II.2.11) Informations sur les options
Options : Non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 2
II.2.1) Intitulé : Agence Grand Avignon (le pontet)
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
71315410
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRL06
II.2.4) Description des prestations
Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat.
II.2.5) Critères d'attribution
Prix : 60%
Qualité
Valeur Technique : 40%
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché est de 1 an à compter de sa notification,reconductible 3 fois par tacite reconduction sans que sa durée totale puisse excéder 4 années .
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : Non
II.2.11) Informations sur les options
Options : Non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 3
II.2.1) Intitulé : Agence Avignon SUD
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
71315410
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRL06
II.2.4) Description des prestations
Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat.
II.2.5) Critères d'attribution
Prix : 60%
Qualité
Valeur Technique : 40%
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché est de 1 an à compter de sa notification, reconductible 3 fois par tacite reconduction sans que sa durée totale puisse excéder 4 années .
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : Non
II.2.11) Informations sur les options
Options : Non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non
II.2.14) Informations complémentaires
LOT N° 4
II.2.1) Intitulé : Agence de Carpentras
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
71315410
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRL06
II.2.4) Description des prestations
Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat.
II.2.5) Critères d'attribution
Prix : 60%
Qualité
Valeur Technique : 40%
II.2.6) Valeur estimée
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché est de 1 an à compter de sa notification, reconductible 3 fois par tacite reconduction sans que sa durée totale puisse excéder 4 années .
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : Non
II.2.11) Informations sur les options
Options : Non
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 5

II.2.1) Intitulé : Agence de Cavaillon

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71315410

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL06

II.2.4) Description des prestations

Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

Qualité

Valeur Technique : 40%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché est de 1 an à compter de sa notification, reconductible 3 fois par tacite reconduction sans que sa durée totale puisse excéder 4 années

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 6

II.2.1) Intitulé : Agence Avignon OUEST

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71315410

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL06

II.2.4) Description des prestations

Maintenance et dépannage des équipements et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les logements de Mistral Habitat.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

Qualité

Valeur Technique : 40%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché est de 1 an à compter de sa notification, reconductible 3 fois par tacite reconduction sans que sa durée totale puisse excéder 4 années

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participe

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Obligation d'Astreinte pour tous les lots.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Jeudi 02 juillet 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

vendredi 03 juillet 2020 - 08:00.

Lieu : Service Achats Publics.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

La durée du marché est de 1 an renouvelable trois fois, sans que sa durée totale puisse excéder 4 années.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Informations administratives : service marchés tel : 04 90 14 72 77

Informations techniques : Service MAINTENANCE – Monsieur Jean Luc Sanchez – tél 04 90 81 45 24/06 10 74 29 84 Les variantes sont : interdites

L'accès aux documents de la consultation est gratuit.

La signature électronique est obligatoire.

***Les demandes de renseignements complémentaires s'effectuent par écrit sur le profil acheteur de l'Office ou par mail. Ces dernières doivent parvenir 06 jours au moins avant la date limite de remise des offres. ***

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchère , 30941 Nîmes FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 01/06/2020

3918023

MARCHE A POCEDURE ADAPTEE

VILLE D'ORANGE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE D'ORANGE

M. Jacques BOMPARD - Maire

place Georges Clémenceau

BP 187

84106 ORANGE CEDEX

Tél : 04 90 51 41 41

mèl : correspondre@aws-france.com

web : https://www.ville-orange.fr/

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique un marché public

Objet : Numéro de la consultation : 2020-MPA-16 IMMEUBLE SAINT-LOUIS - REFECTION DE LA FACADE SUD ET OUEST

Réference acheteur : 2020-MPA-16/BO

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRL06

Lieu d'exécution :

IMMEUBLE SAINT-LOUIS - RUE DE L'ANCIEN COLLEGE

84100 ORANGE

Durée : 4 mois.

Description : Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot.

Classification CPV :

Principale : 45454100 - Travaux de réfection

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Les variantes sont refusées

Lot N° 1 - Echafaudage - Façade

Lot N° 2 - Menuiseries extérieures

Lot N° 3 - Peinture

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Financement : Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique : groupement conjoint avec mandataire solidaire

Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

Marché réservé : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

30% Valeur technique de l'offre

70% Prix

Remise des offres : 02/07/20 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-MPA-16 Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Le lieu d'exécution des travaux objet du présent marché peut être visité les lundis matin de 10 h à 12 h et les jeudis après-midi de 14 h à 16 h. Un rendez-vous doit préalablement être obtenu auprès de M. Florent BALARDELLE (bureau d'études service bâtiment) au 06 10 58 62 85.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES, 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes - Cedex 09, Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86, mèl : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES, 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes - Cedex 09, Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86, mèl : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Envoi à la publication le : 04/06/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://agysoft.marches-publics.info

3918029

PUBLIEZ LOCAL !

www.echodumardi.com

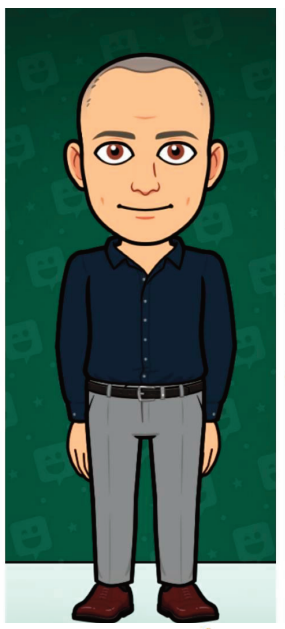

ANDRÉ

Comptable Confirmé

- + de 25 ans d'expérience
- Autonome, sérieux, dynamique
- Autonome jusqu'au bilan
- En charge de la liasse fiscale, de la TVA ainsi que la trésorerie

Sbc expert en recrutement intérim & CDI

Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !

avignon@sbc-interim.fr

04.90.14.33.23

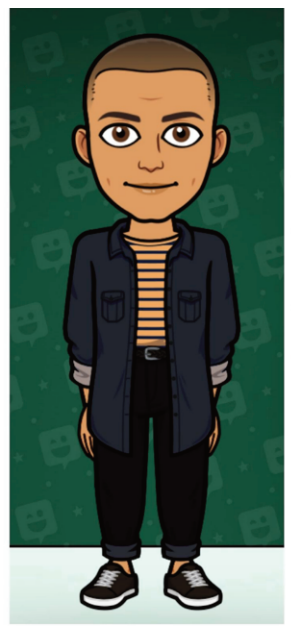

FOUED

Chaudronnier - Métallier Confirmé

- 19 ans d'expérience
- Autonome, sérieux, dynamique
- Lecture de plans
- Découpage de pièces métalliques
- Caces Nacelle 3 et 3B
- Soudure à l'Arc, Tig

Sbc expert en recrutement intérim & CDI

Ce profil vous intéresse ? Contactez-nous !

avignon@sbc-interim.fr

04.90.14.33.23

l'écho du mardi n°3918 du 09 juin 2020

Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT

Annonces légales

grand delta habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Travaux

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King - 84054 Avignon Cedex 1 France - **Type d'organisme** : Société Coopérative d'intérêt collectif d'HLM - **Activité(s) principale(s)** : Logements et développement collectif - Code NUTS: FRL06 - **Adresse du profil d'acheteur** : https://www.marches-securises.fr/ - Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

OBJET DU MARCHE

REHABILITATION DES RESEAUX GRAVITAIRES DE 4 RESIDENCES DE GRAND DELTA HABITAT

Type de Marché : Travaux - **Lieu d'exécution** : Vaucluse (84) - Gard (30) – Bouches-Du-Rhône (13)

Description succincte : La présente consultation a pour objet le remplacement des colonnes EU/EV sur plusieurs résidences de Grand Delta Habitat.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Type de marché : Marché à lots séparés à tranches optionnelles (2 tranches optionnelles pour les lots 1 & 3).

Variantes non autorisées (Cf. R.C.)

Durée du marché : Le délai global prévu pour l'exécution de la tranche ferme est de 4 mois (y compris 0,5 mois de préparation du chantier). La date prévisionnelle de début des prestations est le 1 er août 2020. La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est le 30 novembre 2020. Le délai d'exécution de chaque tranche est de 4 mois.

Date limite d'affermissement des tranches : Tranche optionnelle n°1 : 1er septembre 2021, tranche optionnelle n°2 : 1er septembre 2022.

Information sur les lots : Le marché est divisé en 3 lots :

Lot n°1 : Résidences « 060 - LE VIGUIER » et « 146 - CHAMPFLEURY D » à AVIGNON

Lot n°2 : Résidence « 079 - TOUR L'EVEQUE » à NIMES

Lot n°3 : Résidence « 760 - LES ROMANIQUETTES » à BERRE L'ETANG

Option : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Cautionnement et garanties exigés : Cf. R.C.

Modalités de financement et de paiement : Cf. R.C.

Forme juridique : Cf. R.C.

Langue à utiliser dans l'offre / candidature : Français - **Unité monétaire utilisée** : l'euro.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique : Cf. R.C.

Capacité économique et financière : Chiffre d'affaires minimum (Cf. R.C.)

Capacité technique : Cf. R.C.

Autres renseignements : Visite obligatoire (Cf. R.C.)

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération - Valeur technique : 60% - Prix : 40%.

PROCEDURES et DELAIS

Procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres : 30/06/2020 à 10h00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2020

RENSEIGNEMENTS et ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence de l'affaire : GRAVITAIRES2020

Autres renseignements : Signature électronique non obligatoire

Renseignements d'ordre administratif : Mme Delphine ETIENNE - GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King 84054 Avignon Cedex 1 – tél. +33 490272057 - Email : delphine.etienne@granddelta.fr

Renseignements d'ordre technique : PLB ENERGIE Conseil - Immeuble Le Mansard - Avenue du 8 mai 1945 - 13090 AIX EN PROVENCE - Tél : +33 786363365 - Email : w.jordan-vitoria@plbenergieconseil.fr

Conditions d'obtention du DCE : Téléchargement gratuit en accès direct non restreint et complet sur http://www.marches-securises.fr

Remise des offres : Transmission obligatoire par voie électronique via le site http://www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance d'Avignon - Palais de Justice 2, boulevard Limbert -84078 Avignon - Tél. +33 490272057.

Introduction des recours : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.

3919031

AVIS D'ATTRIBUTION

Département de Vaucluse — Ville de Bollène

AVIS D'ATTRIBUTION

MAIRIE DE BOLLENE
Mme Marie-Claude BOMPARD - Maire
place Henri Reynaud de la Gardette
BP 207
84500 BOLLENE
Tél : 04 90 40 51 88 - Fax : 04 90 40 51 21
mèl : correspondre@aws-france.com
web : http://www.ville-bollene.fr

Objet : PRESTATIONS JURIDIQUES :
Lot n° 1 :Droit général des Collectivités territoriales
Lot n° 2 : Droit de la fonction publique territoriale
Lot n° 3 : Droit de l'urbanisme - Droit de l'immobilier - Droit de l'environnement - Droit de la construction et de l'habitation - Droit de la domanialité publique - Droit de l'expropriation
Lot n° 4 : Droit de la commande publique
Lot n° 5 : Droit de l'intercommunalité
Référence acheteur : 2019.36
Nature du marche : Services
Procédure adaptée
Attribution du marché

LOT N° 1 - Droit général des collectivittés territoriales
Nombre d'offres reçues : 5
Date d'attribution : 06/06/20
Marché n° : 2020/05
Fayol [esperluette] Associés, 19, avenue du Champ de Mars - BP 607, 26000 Valence
Montant indéfini

LOT N° 2 - Droit de la fonction publique territoriale
Nombre d'offres reçues : 4
Date d'attribution : 06/06/20
Marché n° : 2020/06
Fayol [esperluette] Associés, 19, avenue du Champ de Mars - BP 607, 26000 Valence
Montant indéfini

LOT N° 3 - Droit de l'urbanisme - Droit de l'immobilier- Droit de la construction et de l'habitation - Droit de la domanialité publique - Droit de l'environnement - Droit de l'expropriation
Nombre d'offres reçues : 7
Date d'attribution : 06/06/20
Marché n° : 2020/07
Fayol [esperluette] Associés, 19, avenue du Champ de Mars - BP 607, 26000 Valence
Montant indéfini

LOT N° 4 - Droit de la commande publique
Nombre d'offres reçues : 4
Date d'attribution : 06/06/20
Marché n° : 2020/08
Fayol [esperluette] Associés, 19, avenue du Champ de Mars - BP 607, 26000 Valence
Montant indéfini

LOT N° 5 - Droit de l'intercommunalité
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 06/06/20
Marché n° : 2020/09
Fayol [esperluette] Associés, 19, avenue du Champ de Mars - BP 607, 26000 Valence
Montant indéfini

Envoi le 08/06/20 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://agysoft.marches-publics.info
3918035

DERNIERE MINUTE

Notaire

Lionel PERRIN
Notaire
70 rue de la Paix
BP 23
84501 Bollène

Suivant acte reçu par Maître Lionel PERRIN, Notaire à BOLLENE, 70 rue de la Paix, B.P.23, 84501 Cedex 1 , le 3 juin 2020, a été constituée pour une **durée** de 99 ans une **société civile immobilière** dénommée **RIB IMMO** dont le **siège** social est à AVIGNON (84000), 4 rue François de Royers de la Valfenière Résidence BERTHELOT BÂT C au **capital** de MILLE EUROS (1.000,00 EUR) constitué uniquement d'apports en numéraires et ayant pour **objet** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Toutes les **cessions de parts**, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers **gérants** de la société sont : Monsieur Patrick Arthur Manuel RIBEIRO, demeurant à BOLLENE (84500)213 avenue Achille Maucueret Monsieur Aubry Michel Gérard RIBEIRO, demeurant à AVIGNON (84000)4 rue François de Royers de la Valfenière Résidence Berthelot BÂT C.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d' AVIGNON

Pour avis Le notaire.

3918036

Offre d'abonnement

Inclus notre hors-série de 180 pages , 37 rubriques et de plus de 450 chiffres, tableaux, cartes et autres...

LE VAUCLUSE EN CHIFFRES ÉDITION 2019

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité économique de votre territoire

Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
(abonnement pour un an - 52 numéros)
Renvoyer ce bon avec votre règlement à l'adresse suivante :
Les Petites Affiches de Vaucluse - 42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090
84006 Avignon Cedex 1
❑ 65€ version papier + numérique

Je règle :
❑ Par chèque à l'ordre de LPAV
❑ Par carte bleue Numéro _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Expire fin _ _ /_ _ /_ _ Important : 3 derniers n° au dos _ _ _

Nom .....
Société.....
Adresse.....
.....
Tél.....
e-mail.....

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

APPELS D'OFFRE POUR LES MARCHÉS PUBLICS

SOYEZ LU PARTOUT SOYEZ VU PARTOUT

Diffusion nationale >
Mise en ligne automatique et gratuite (pour les MAPA) sur le site KLEKOON, portail des marchés publics

Diffusion sur notre territoire >
en partenariat avec les différentes organisations professionnelles

RESO HEBDO ECO
L'ÉCONOMIE POUR COMPRENDRE SA RÉGION

al@pa84.com
04 90 16 54 03

JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER VOS APPELS D'OFFRE

l'écho du mardi n°3918 du 09 juin 2020

Ministére de la culture et de la communication - Décret n° 2019-1216 du 21/11/2019 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales Pour le département du Vaucluse le tarif à la ligne est fixé à 4,07 euros HT

Annonces légales

Maître Anne-Isabelle **GREGORI,** membre de la SELARL **ROCHELEMAGNE GREGORI ELEOM AVOCATS**
Avocat au Barreau d'AVIGNON (84),
1 C rue Charloun Rieu - 84000 AVIGNON Cedex 9 - **T. 04.90.14.57.90**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - en l'audience du Juge de l'Exécution au Tribunal Judiciaire d'AVIGNON - 2 boulevard Limbert - 84078 AVIGNON Cedex 9

L'adjudication aura lieu le JEUDI 9 JUILLET 2020 à 14 H

Aux requête, poursuites et diligences de BTSG2, mandataires judiciaires associés, prise en la personne de Monsieur Stéphane Gorrias, demeurant 15 rue de l'Hôtel de Ville à Neuilly sur Seine, Société Civile Professionnelle, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 434.122.511, dont le siège social est sis 15 rue de l'Hôtel de Ville - CS 7005 - 92522 Neuilly sur Seine Cedex, ès-qualité de liquidateur judiciaire de la SCI Gamma 76 Pompe. Nommé à cette fonction par jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 17 décembre 2014. Ayant pour avocat, **Me Anne-Isabelle GREGORI,** membre de la SELARL **ROCHELEMAGNE GREGORI ELEOM AVOCATS,** Avocat au Barreau d'AVIGNON.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

UNE PROPRIETE D'AGREMENT à GORDES (84)

Les Bartavelles - Lieudit « Les Caquettes Nord »

avec **TERRAIN** attenant **cad. Sect. A Y lieudit « les Caquettes Nord » :** n ° **54** pour 1ha 69a 56ca

- n ° **58** pour 2ha 44a 58ca- n° **59** pour 58a 81ca - n° **60** pour 1ha 48a 15ca

Comprenant une **MAISON PRINCIPALE (175 m2)** composée : au RdC : une pièce à vivre, cuisine, couloir de distribution, sanitaire, chambre, SdB. A l'étage : mezzanine, chambre, **grande terrasse**. Un **POOL-HOUSE (75 m2)**, cave au sous-sol, piscine et une pièce donnant sur petite terrasse. **Une MAISON D'AMIS (45m2)** comprenant une pièce donnant sur terrasse, une chambre avec salle d'eau. **BLOC SANITAIRE (12 m2)** comprenant 4 wc indépendants, Local technique. La propriété est à l'abandon, offrant une belle vue sur la Vallée, les collines et les villages alentours.

Terrasse (300 m2), Bassins de déversements, Jardin.

LES BIENS SONT INOCCUPES

MISE à PRIX : 390.000 Euros

Avec faculté de baisse du 1/4 à défaut d'enchères

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de Vente

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON

les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à AVIGNON (84), le 27 janvier 2020 signé, Me Anne-Isabelle GREGORI

RENSEIGNEMENTS : Me Julie COUTURIER, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS

T. 01.56.59.29.97 de 10h à 12h

Me Anne-Isabelle GREGORI, membre de la SELARL **ROCHELEMAGNE GREGORI ELEOM AVOCATS**, Avocat au Barreau d'AVIGNON, 1 C rue Charloun Rieu - 84000 AVIGNON - T. 04.90.14.57.90. Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON 2 bd Limbert - 84078 AVIGNON Cedex 9 et en copie au Cabinet de Me Julie COUTURIER - Renseignements sur site Internet : www.licitor.com

3918014

VISITE SUR PLACE LE : MARDI 30 JUIN 2020 DE 10H A 14H

SORTEZ MASQUÉS

OU RESTEZ À LA MAISON

MATHIEUPERSAN

TOUS DES SUPERHÉROS - TOUS MASQUÉS, TOUS PROTEGÉS !

MERCREDI 10 JUIN

FOIRE À LA bière #lidl

Plus de 80 bières à retrouver dans nos supermarchés !

5 BOUTEILLES AU CHOIX ACHETÉES +1 OFFERTE*

La bouteille offerte est la moins chère des 6

DU PLUS DOUX AU PLUS AMER, IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS !

IBU : International Bitterness Unit[1] est un indicateur du taux d'amertume d'une bière. Plus l'IBU est élevé, plus la bière est amère.

[1] Unité Internationale sur l'amertume

Bière blonde Trois Chariots

6,2 % Vol.

AMERTUME

IBU 29

1,89 €

1 L = 5,73 €

BRASSERIE DE SUTTER

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Bière blonde Bio Le Petit Vélo

5 % Vol.

AMERTUME

IBU 21

2,49 €

1 L = 7,55 €

BRASSERIE ARTISANALE DU MONT VENTOUX

Bière IPA Phinaert

9 % Vol.

AMERTUME

IBU 30

2,19 €

1 L = 6,64 €

BRASSERIE LILLOISE

Bière blanche Bio Basaltik

5 % Vol.

AMERTUME

IBU 15

2,29 €

1 L = 6,94 €

BRASSERIE 360

Bière IPA Mont Blanc

4,7 % Vol.

AMERTUME

IBU 30

2,05 €

1 L = 6,21 €

BRASSERIE DU MONT BLANC

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Bière blonde Pale Ale Bio Melusine

5 % Vol.

AMERTUME

IBU 28

1,99 €

1 L = 6,03 €

BRASSERIE MELUSINE

Toutes les bouteilles de cette page sont de contenance 33 cl • *Retrouvez toutes nos bières concernées par cette opération en supermarché et sur lidl.fr

Année 2020 • LIDL RCS Créteil 343 262 622

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.